le franco-albertain

EDMONTON, Alberta VOL. 3 — No 18 Mercredi, le 18 mars 1970



Le ministre des Finances du Canada, l'hon. Edgar Benson que l'on voit ici tenant les $1,000.00 que lui a fait parvenir un contribuable anonyme et repentant, a présenté son budget aux Communes la semaine dernière. Pour la première fois depuis fort longtemps, on y annonce aucune hausse ou nouvelle taxe; par contre, le gouvernement entend réduire sévèrement le crédit à la consommation dans un nouvel effort pour arrêter, sinon enrayer, l'actuelle montée inflationniste.

M. Pelletier préconise des liens plus étroits avec la France

PARIS - Le Secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier a préconisé dimanche dernier une coopération plus étroite entre la France et le Canada afin de préserver et accroître la culture française au pays.

"Je crois, a dit M. Pelletier, qu'il est essentiel de se souvenir constamment qu'en dépit et au-dela des hauts et des bas (des relations franco-canadiennes), nous partageons la même culture et le même système de valeurs". Ces remarques étaient contenues dans le discours prononcé par M. Pelletier lors de la clôture du congrès marquant le 20e anniversaire de l'Association France-Canada.

Le ministre des Affaires Etrangères de France, M. Maurice Schumann, a pour sa part déclaré aux 300 délégués français et 30 délégués canadiens que la France était prête à faire tout en son pouvoir pour aider le développement de la langue et de la culture française au Canada.

Le Secrétaire d'Etat qui a par la suite eu un entretien privé d'une quinzaine de minutes avec le ministre Schumann a aussi déclaré aux délégués que le Canada était officiellement devenu pays bilingue en vertu d'une loi adoptée (celle des langues officielles) en juillet 1969.

"Si la majorité des 6 millions de Canadiens qui parlent le français résident au Québec, il ne faut pas non plus oublier qu'il y en a au moins un million qui demeurent dans les autres provinces" a-t-il dit. M. Pelletier s'est refusé à tout commentaire au sujet de l'entretien privé qu'il avait eu avec M. Schumann.

Plusieurs délégués, tant français que canadiens, ont exprimé leur grande satisfaction quant au congrès de l'Association France-Canada, lequel avait débuté quelques jours plus tôt.

Le Juge André Déchêne d'Edmonton a déclaré "avoir été frappé par le très grand intérêt démontré par les Français au sujet du Canada et de ses problèmes". "Notre participation, a-t-il poursuivi, a ouvert les yeux à plusieurs ici quant à l'existence de groupes francophones partout au pays".

Pour sa part, un autre délégué d'Edmonton, le Révérend Père Jean Patoine, a déclaré: "Grâce aux liens que nous avons pu établir ici, nous espérons que dans un très proche avenir nous pourrons établir en Alberta une nouvelle section de l'Association France-Canada."

Points saillants du budget fédéral

Voici les points saillants de l'exposé budgétaire du ministre des Finances, M. Edgar Benson, prononcé aux Communes la semaine dernière.

Aucune augmentation des impôts ou des tarifs.

*****

Réglementation du crédit au consommateur.

*****

Prolongation de deux ans des restrictions à la construction qui s'appliquent à l'Ontario, à l'Alberta et à la Colombie-Britannique.

*****

Les amortissements accélérés en vue de combattre la pollution des eaux sont prolongés de trois ans et inclueront la pollution de l'air.

*****

Recettes prévues de $13,150,000,000. L'impôt sur le revenu des particuliers rapportera environ $5,290,000,000.

*****

Si l'Ontario tient ses promesses et si le Trésorier provincial, M. Charles MacNaughton, présente un budget équilibré, la position d'ensemble des gouvernements provinciaux et municipaux devrait ressembler sensiblement à celle de 1969-70.

Washington limite l'importation de pétrole

WASHINGTON - Le président Nixon a annoncé une limitation temporaire aux importations de pétrole brut canadien à destination de certains Etats américains situé à l'est des Rocheuses. Cette décision, avec effet rétroactif au 1er mars, impose une limite quotidienne de 395,000 barils aux importations de pétrole brut et semi-brut dans le Mid-West des Etats-Unis.

Actuellement, le niveau des livraisons de pétrole canadien dans ces régions se situe à près de 560,000 barils par jour, ce qui est considérablement plus que le plafond de 332,000 barils prévu par l'entente canado-américaine de contrôle volontaire institué en 1967. C'est d'ailleurs l'inefficacité de ces dispositions volontaires qui a rendu nécessaire la décision du président Nixon.

L'annonce du président équivaut à une réduction d'environ 30% dans les livraisons canadiennes actuelles au marché du Mid-West.

Le caractère provisoire de la décision de M. Nixon traduit le besoin ressenti par les autorités américaines de négocier avec le Canada une entente beaucoup plus large visant à instaurer une politique continentale de l'énergie, comprenant le pétrole, le gaz naturel, les ressources hydro-électriques, le charbon.

Les eaux canadiennes non à discuter

"Les eaux canadiennes ne sont pas à discuter", a déclaré à la sortie des Communes, le ministre des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, en admettant toutefois que les Etats-Unis et le Canada tentent présentement, au cours de pourparlers, d'harmoniser leurs politiques dans tous les autres domaines de l'énergie.

"Il y va du meilleur intérêt des deux pays d'harmoniser leurs politiques dans le domaine de l'énergie", a expliqué M. Sharp.

Les négociations n'avanceraient pas très rapidement. Récemment, les représentants canadiens et américains auraient porté une attention toute spéciale aux ressources pétrolières. Des documents de travail auraient été rédigés, qui seraient soumis pour approbation aux deux gouvernements.

Selon le ministre des Affaires extérieures, le fait que le Canada ait entamé des pourparlers avec les Etats-Unis dans le domaine de l'énergie ne signifie pas nécessairement qu'il va en ressortir une politique commune "continentale".

Elections au Québec

Le Premier ministre Bertrand a annoncé la semaine dernière sa décision de se présenter devant le peuple le 29 avril prochain. Il est certain - il suffit d'ailleurs pour s'en rendre compte de lire les commentaires recueillis par la presse québécoise - que cette décision en a pris plus d'un "les culottes baissées", à commencer par les chefs des autres partis qui s'attendaient à une date beaucoup plus tardive. Voici, en marge de cette prochaine élection, quelques petits faits intéressants:

Il y aura quatre partis officiellement en lice. Ce sont l'Union nationale, dirigée par M. Bertrand; les Libéraux, dirigés par leur nouveau chef, M. Robert Bourassa; le Parti Québécois, dirigé par M. René Lévesque (qui ne s'est pas encore trouvé de comté "sûr" où se présenter); et enfin les Créditistes, qui n'ont pas encore de chef (ils doivent s'en nommer un le 29 mars).

*****

Les élections provinciales auront lieu exactement 49 jours après l'émission des brefs fixant la date du scrutin, soit trois jours de plus que le minimum prévu par la loi. La campagne électorale durera donc sept semaines.

*****

On évalue à près de 3,500,000 le nombre d'électeurs qui pourront se rendre aux urnes, c'est-à-dire une augmentation d'environ 9% sur le nombre d'électeurs lors de la dernière élection générale, le 5 juin 1966.

*****

Le 15 avril sera date-limite pour la présentation des candidats et le dernier jour pour se désister sera le 17 dans deux comtés et le 21 dans tous les autres.

*****

Les bureaux de scrutin seront ouverts de 9 heures le matin jusqu'à sept heures le soir.

*****

Il y a 108 sièges à l'enjeu au cours de cette élection; présentement l'Union Nationale en détient 55, les Libéraux 44, le Parti Québécois 2; les autres sièges appartiennent à des Indépendants ou sont vacants.

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement no 1681





Au Banquet précédant la Soirée de gala de CBXFT à Edmonton, c'est M. Pierre De Bané qui remplaçait le Secrétaire d'Etat, M. Pelletier, retenu à Ottawa par la maladie. On voit ici M. De Bané, à gauche, recevant de l'échevin Mme Evans (qui remplaçait le Maire Dent) la canne et le haut de forme qui symbolisent les Journées du Klondike de la Capitale provinciale. Et à droite, flanqué du Dr Roger Motut, président de l'A.C.F.A. et de M. Jules Léger, sous-ministre à la Secrétairie d'Etat, M. De Bané s'adresse aux quelque deux cents convives. (Le texte de ce discours paraît en page 4).
Photographie Studios Jean-Guy Dallaire.

Spicer montrera une "patience inlassable"

Défenseur des minorités francophones, le nouveau commissaire aux langues officielles se montrera "d'une patience inlassable" avec les Canadiens anglophones.

Dans une interview à l'émission "Format 30" du réseau français de Radio-Canada, M. Keith Spicer, âgé de 35 ans, a déclaré qu'après avoir étudié soigneusement la loi, il procédera "avec diplomatie" à l'application des pouvoirs étendus qu'elle comporte.

M. Spicer, dont la nomination a été approuvée par les Communes et le Sénat, compte rencontrer d'abord les parlementaires fédéraux, particulièrement ceux de l'Opposition, et avoir ensuite des entretiens avec des représentants des autorités provinciales.

Mais, nommé par le gouvernement d'Ottawa, en vertu de la loi sur les langues officielles, le professeur et journaliste de Toronto entend ne pas s'ingérer dans les matières provinciales.

M. Spicer se rattache par ses origines a une famille ontarienne d' "ex-Orangistes". Il a fait ses cours à l'Université de Paris, où il a appris la langue française qu'il maîtrise parfaitement aujourd'hui.

Le nouveau commissaire, dont le traitement annuel s'établit à $30,000, se préoccupe beaucoup de la conservation du français au Québec. "Je crois que l'anglais est capable de se défendre lui-même dans cette province", a-t-il dit.

Fonctions

Des deux fonctions rattachées à sa nomination, celles d'ombudsman linguistique et d'animateur éducatif, il attache plus d'importance à la deuxième qui répond davantage à *ses aspirations.*

M. Spicer s'adjoindra un avocat pour la première tâche.

Le commissaire aux langues officielles, d'après la loi, est une sorte de protecteur des droits du citoyen en matière linguistique.

Au point de vue juridique, ce sera le fonctionnaire chargé de veiller à l'application de la loi sur les langues officielles, dont un des effets est la création de districts bilingues au Canada.

Le bilinguisme que M. Spicer est chargé d'appliquer est limité et s'applique aux institutions.

Il n'est pas question d'imposer la connaissance du français au fermier de l'Ouest ou au pêcheur de la Nouvelle-Ecosse. D'autre part, M. Spicer, ex-professeur, devenu journaliste puis fonctionnaire, estime que la survivance française en Amérique commence plus au Québec qu'à Maillardville, en Colombie-Britannique.

"Il faut que les communautés françaises se sentent bien appuyées, sentent que nous sommes derrière elles."

Emballé, comme il le dit, par sa fonction, M. Spicer croit que le bilinguisme gagne des points chez l'élite intellectuelle de Toronto et perd un certain "messianisme" qu'il avait auparavant.

Illusions perdues

Immédiatement après les dernières élections fédérales, les Torontois entretenaient des illusions au sujet du Québec, a rappelé M. Spicer.

Mais maintenant, ils sont beaucoup mieux renseignés, ne serait-ce que par la présence d'une dizaine de journalistes ontariens à Québec.

"Moi, je trouve que par pur machiavélisme, les Québécois qui ne seraient même pas sympathiques à l'égard de la constitution actuelle seraient intelligents d'envoyer quelques journalistes là-bas (à Toronto) afin de mieux étudier le présumé adversaire", a ajouté M. Spicer.

A l'heure actuelle, seuls la Presse Canadienne, Radio-Canada et le journal Le Droit d'Ottawa ont un correspondant francophone à Toronto.

"Je respecte profondément la réticence de certaines personnes à l'égard du bilinguisme, a affirmé M. Spicer. Je comprend que c'est surtout à cause d'une ignorance inévitable qui n'est pas de leur faute".

Tout en exprimant sa solidarité avec les minorités francophones, M. Spicer procédera, dit-il, par la persuation et l'appel à la raison, à l'application des pouvoirs "sévères et plutôt intimidants" de la loi sur les langues officielles, adoptée l'été dernier.

Transfert d'un commando de Valcartier à Edmonton en mai

Un commando de 200 hommes et officiers francophones d'un régiment aéroporté devra déménager en mai de Valcartier, en banlieue de Québec, à la base des forces armées canadiennes d'Edmonton, en Alberta.

Le major général Lane, commandant adjoint du QG des forces mobiles à Saint-Hubert, a déclaré à ce sujet, récemment, que la décision avait été communiquée le 27 février (on a appris d'autre part que ce mémoire provenait des bureaux du général Sharp, à Ottawa) mais que dès la formation de ce régiment, en 1967, il avait été prévu que ce déménagement s'effectuerait.

La difficulté principale qu'a rencontrée le ministère de la Défense nationale a été semble-t-il de négocier une entente avec le ministère albertain de l'Education pour que puisse être dispensé en français l'enseignement aux quelque 55 enfants qui partiront avec le premier commando (relié au 22e Régiment). Personne ne sait encore le nombre d'enseignants qu'il y aura mais il y aurait quatre classes, couvrant la maternelle et les six premières années du cours élémentaire. Pour les enfants rendus au cycle d'études secondaires, la liberté serait laissée aux militaires et officiers d'envoyer ces enfants dans la plus proche école pouvant dispenser des cours en français.

A quel point une telle décision va-t-elle à l'encontre d'une recommandation du rapport de la commission B-B sur la langue de travail (tome 3, no 32) touchant la création d'un secteur francophone au sein de la Force mobile, avec "unités et bases situées dans les régions francophones du pays"?

La Force mobile a son QG à Saint-Hubert et est dirigée par le général Gilles A. Turcot, présentement en tournée dans les Maritimes, le général Turcot n'était donc pas disponible pour commenter cette décision de transfert définitif d'une unité francophone dans une province largement anglophone. La décision (connue ces jours-ci) doit être mise en application par le général Roland Reid, commandant du camp, de Valcartier et par le colonel R.G. Therriault, de Québec.

Le régiment aéroporté est une création du général Allard; il comprend trois commandos et des effectifs globaux de 900 hommes et officiers.

La décision du transfert même si elle était prévue, laisse planer la menace, sous le couvert de l'efficacité, de noyer des francophones dans une unité d'élite "anglophone". Les consultations menées depuis l'automne auprès des militaires mutés ont-elles mené à un acquiescement global? Les autorités de Saint-Hubert, par le major général Lane, répondent: "Ca a toujours été le plan. Ils étaient parfaitement au courant de ce qui allait venir".

Les dissidents (officieux, bien entendu) déplorent qu'une chance de bilinguisme dans les forces armées ait échappé au ministère de la Défense nationale. Environ 20,000 membres de la Force mobile canadienne sont dirigés depuis Saint-Hubert, où les francophones se sentent moins minoritaires que ce ne sera vraisemblablement le cas à Edmonton.

LE DEVOIR

Kierans n'a pas fini de transformer les Postes

Le ministre des Communications, M. Eric Kierans, a déclaré que les transformations n'étaient pas finies au ministère des Postes.

M. Kierans, a exposé quelques-unes de ces transformations pendant sa comparution devant le comité parlementaire des Transports où il défendait ses crédits annuels.

Le gouvernement compte, en plus de l'adoption d'un nouveau code postal, mettre à l'essai un nouveau procédé de mandats-poste propre à accélérer le service.

Les cours de formation du personnel et les réformes administratives se poursuivront également.

Malgré une hausse des recettes, le ministre a affirmé que le déficit des Postes n'avait accusé qu'une faible baisse jusqu'à présent.

Le budget des Postes pour l'année 1970-71 prévoit des frais de $560,031,000 et des recettes de $485,594,000. Le gouvernement fédéral est appelé à contribuer quelque $75,000,000.

Un moratoire de la hausse de certains tarifs postaux, annoncé après le budget des dépenses du 11 février, augmentera de $17 millions le budget des Postes, mais M. Kierans a affirmé que cette hausse était sans effet sur les crédits demandés au gouvernement.

M. Kierans estime que c'est le courrier de deuxième classe, sur lequel devait justement porter la hausse, qui contribue le plus à ce déficit. Il occasionne une perte d'environ $33 millions.

"Le courrier de première classe entraîne une perte de $22.5 millions et celui de troisième classe de $15.1 millions environ.

"Les services spéciaux accusent un déficit de $9.5 millions.

"Le courrier du gouvernement du Canada entraînera un surplus de $1.2 million. Divers autres services occasionnent un déficit de $7.8 millions".

Par contre, le courrier de quatrième classe apportera au gouvernement un profit prévu de $12.3 millions.

La Société Suisse d'Edmonton

Vous ne saviez pas que telle Société existait? Bon, alors voilà c'est fait, vous êtes maintenant au courant.

Et si vous êtes Suisse, veuillez prendre note que la prochaine assemblée mensuelle de l'Association aura lieu le 24 mars prochain, à 8 heures, au Club Edelweiss, 9663 - 101e avenue A. L'on profitera de cette rencontre pour présenter le nouveau comité exécutif aux membres qui auront également l'occasion de renouer des liens d'amitié existant et d'en créer de nouveaux.

Telle mère... telle fille! Il est indéniable que la Princesse Anne ressemble à sa mère, la reine Elizabeth, comme en fait foi cette photographie réussie il y a peu de temps à Ottawa alors que mère et fille faisaient escale dans la Capitale, en route vers l'Australie.

?????????

Qui suis-je?

Quand j'étais petit écolier, je dessinais beaucoup plus que je n'étudiais et cela m'a finalement valu d'être renvoyé de l'école. Mais à force de dessiner, j'ai réussi l'une des carrières les plus fabuleuses que l'on connaisse. Je suis le "père" de Mickey Mouse, de Donald Duck et de bien d'autres encore.

Vous me reconnaissez? JE SUIS:



Walt D-----

Il suffit de trouver le nom de notre personnage mystérieux, l'inscrire sur une feuille de papier et nous faire parvenir le tout à l'adresse coutumière:
Le Franco-albertain,
10010 - 109e rue,
Edmonton 14, Alta (concours)

Votre participation peut vous valoir notre prix qui consiste en une magnifique montre Cardinal.

GAGNANT(E)

Personne n'a eu de difficulté à trouver le nom du personnage mystérieux de notre dernier concours qui était, bien entendu M. Maurice Lavallée.

Nous avons reçu un grand nombre de participations, comme c'est d'ailleurs le cas depuis plusieurs semaines, ce qui prouve de l'intérêt de "Qui suis-je?" parmi les lecteurs. C'est tant mieux... et sans doute cela permettra-t-il de poursuivre la série encore plus longtemps.

Parmi toutes les bonnes réponses reçues - et elles étaient toutes bonnes sauf une ou deux exeptions - c'est la participation suivante qui a été choisie au hasard (par une de nos secrétaires au bureau, Mlle Annette Beaulieu):
MLLE MARIE FICUSE,
GIROUXVILLE, Alberta.

Sincères félicitations à notre gagnante qui se mérite une magnifique montre Cardinal et bonne chance à tous ceux qui participeront au prochain concours.

L'EDIFICE LE PLUS HAUT - Lorsqu'il sera terminé en 1973, le nouveau centre commercial en construction à New York sera l'édifice le plus haut du monde, avec ses deux tours de 110 étages qui s'élèveront à 1,350 pieds. Le nouveau gratte-ciel coûtera $600 millions et dépassera l'Empire State Building d'une centaine de pieds.

Nous avons vu pour vous...

Soirée de gala de CBXFT

...que vous avez probablement vue vous-même à la télévision si vous demeurez dans le rayon d'action du nouveau poste de télévision française ou en assistant personnellement à l'émission télévisée directement de l'Auditorium du Jubilé, à Edmonton.

Soirée très bien réussie qui devra sûrement s'inscrire comme l'une des grandes manifestations culturelles françaises de l'année à Edmonton. Beaucoup de "présence" et de participation de la part de la population francophone, ce qui augure bien pour l'avenir et la réussite de CBXFT et que n'ont pas manqué de remarquer les dirigeants locaux de Radio-Canada et leurs supérieurs venus d'Ottawa. Un témoignage parmi tant d'autres résume bien ce sentiment qu'ils ont ressenti, celui du président de Radio-Canada, M. George Davidson: "Je n'aurais jamais pensé ou cru, si je ne l'avais vu de mes propres yeux, qu'il existait un tel enthousiasme à Edmonton pour la télévision française". C'est vrai... et dommage que l'on ne s'en soit par rendu compte plus tôt!

Tous les participants de cette émission spéciale nous ont semblé atteindre à l'excellence, depuis le maître de cérémonies Jean Patenaude jusqu'aux artistes invités et passant par les orateurs invités. Peut-être devrions-nous souligner davantage les participations du mezzo-soprano Huguette Tourangeau, de la chanteuse Danielle Oderra et du pianiste Marek Jablonski qui nous ont semblé le plus et le mieux "passer la rampe".

Bravo à CBXFT et aux organisateurs de cette soirée et espérons que la chose se répétera.

*****

BOEING-BOEING

Après une période de léthargie et d'enlisement relatifs, le Théâtre français d'Edmonton se relève, revit de façon magnifique. Le fait est indéniable et nous n'en voulons pour preuve que le dernier programme à l'affiche: Boeing-Boeing de Camoletti.

Boeing-Boeing, un texte délicieux que l'on n'a pas à défendre, une comédie farcie de quiproquos et de situations cocasses, un roulement quasi-continu de rires. Boeing-Boeing, deux heures de réelle détente nécessaire pour tous et qu'il ne faut pas manquer!

Certes il y a certaines faiblesses, mais elles n'entravent en rien la qualité générale du spectacle qui demeure une très belle réussite. Réussite d'équipe sans doute, à tous les plans; mais réussite qu'il est difficile de dissocier du retour à la Direction artistique de Jean Fortier. Lorsqu'il est présent, tout marche; absent, c'est une tout autre affaire! Nous refusons de croire à la simple coïncidence.

La mise en scène, cette fois-ci, a été assurée par Claude Ouimet. Très bien d'ailleurs sauf quelques scènes qui nous ont paru trop statiques - mais peut-être est-ce dû au simple ralentissement naturel de l'action dans la pièce ou, mieux, au jeu tant soit peu erratique des acteurs eux-mêmes.

Si la pièce est un succès général, elle est rien moins qu'un triomphe pour deux des participants, France Levasseur et Guy Escande. De la première on connaissait les belles possibilités et le rôle de Berthe lui va comme un gant; quant à Guy Escande, c'est sa première apparition et il a su faire en sorte qu'elle soit manifeste et demeure mémorable. Un autre "vieux routier" du Théâtre français, Gérard Guénette, s'en tire bien... quoiqu'avec certaines inégalités de jeu qui auront sans doute été corrigées après la première.

Chez les femmes, Georgette Stainton, Claire Bélisle et Cozette Gibeau défendent les rôles des trois hôtesses de l'air, américaine, française et allemande respectivement. On ne peut dire des deux premières que leur interprétation soit ou supérieure ou inférieure; travail honnête et sans éclat. Quant à la troisième, le Chancelier Kiesinger, s'il voyait la pièce, n'aurait pas à se féliciter de la représentation allemande! Le manque d'expérience est évident; certes l'on doit s'attendre, et être prêt à accepter, pareille chose; mais le ton, l'intonation n'y sont pas du tout et les mains... Ah! les mains! que ça peut-être difficile d'en disposer quelquefois!

Il faut enfin féliciter toute l'équipe technique du Théâtre français pour le magnifique travail qu'ils ont fait. Et ici, une mention toute spéciale aux responsables des décors qui sont de facture sobre et moderne, très à point. Et une mention très spéciale aux éclairagistes qui ont réussi le tour de force de sortir quelque chose de valable d'un système qui est notoirement très, très pauvre. Ca n'y paraît peut-être pas, mais ces gars-là ont contribué beaucoup plus qu'on ne pense à la tenue générale du spectacle.

Bravo donc à toute l'équipe du Théâtre français. Boeing-Boeing est une de leurs plus belles réussites... un spectacle qu'il faut voir absolument.

J.-M. O.

Vous aimeriez participer à VIA '70 ?

Voyage Interprovincial Albertain, du 13 juillet au 15 août, dans la province de Québec, au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Ecosse, pour les élèves des 11e et 12e années PARLANT LE FRANCAIS.

Tout élève intéressé à faire le voyage devra faire parvenir sa demande en remplissant les conditions suivantes:
a) Dire pourquoi vous désirez faire ce voyage et
b) Envoyer un mandat de poste de $25.000 à l'adresse suivante:
Voyage Interprovincial Albertain,
a/s de l'Abbé Armand Beaupré,
C.P. 208,
Whitecourt, Alberta.

La Chorale des Intrépides de St-Boniface sera à Edmonton à l'Auditorium de l'Académie le 3 avril prochain

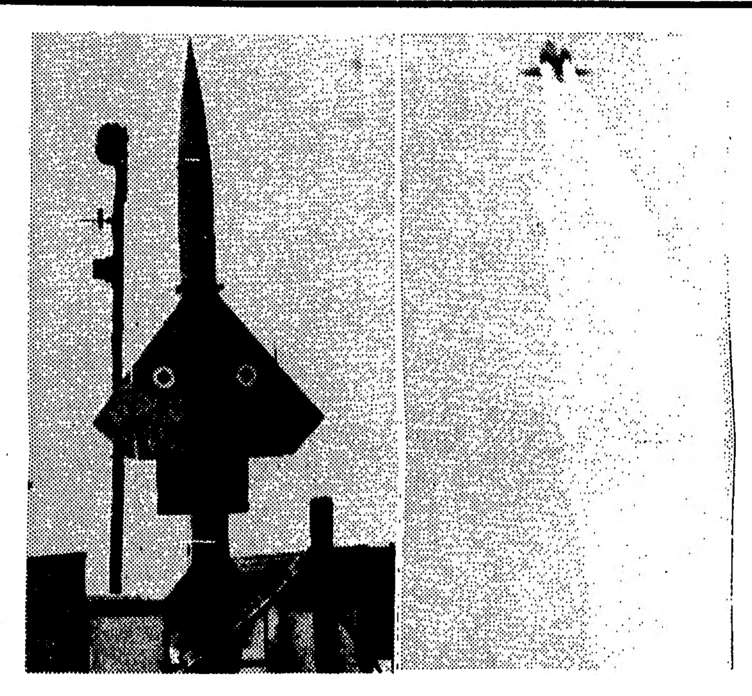
La chorale des Intrépides fut fondée au printemps de 1960. C'est alors, qu'à l'occasion du Congrès annuel de l'A.E.C.F.M., quelque trente instituteurs se rassemblèrent sous la direction de Marcien Ferland, pour présenter un programme de chant.

Depuis ce temps, la chorale a sensiblement évolué. Elle se compose aujourd'hui d'environ soixante-dix membres, tous d'expression française. Ce qui l'anime, c'est son désir de faire de la musique. Outre le folklore pour lequel les Intrépides ont acquis une solide réputation, la chorale exécute des pièces musicales plus sérieuses.

Chaque année, grâce à des dons perçus par les membres, les Intrépides présentent à la population manitobaine un concert de musique vocale et instrumentale, avec le concours de la Sinfonietta de St-Boniface, dirigée par Marius Benoist.

Pour faire part de la chorale, il faut être "intrépide", comme l'indique si bien le nom; il faut avoir le goût et l'amour de la musique; de plus, un Intrépide doit pouvoir braver toutes les intempéries pour se rendre aux répétitions qui ont lieu chaque vendredi soir. C'est de là que provient la joie et la gaieté qui animent la chorale des Intrépides.

Détails la semaine prochaine



Dans le cadre d'un exercice de deux semaines des membres du 446e squadron des Forces Armées canadiennes, ces derniers se sont rendus en Floride pour participer à la mise à feu d'un missile BOMARC.



Un bel exemple de dévouement et de compétence...

Le Franco-Albertain rapportait dernièrement en première page la nouvelle du changement de rédaction au journal, occasionné par le nouveau poste que vient d'accepter M. Jean-Maurice Olivier.

La population franco-albertaine se réjouit de voir l'un de ses membres accéder à un poste aussi important, tout en regrettant un peu les brèches qui se font de plus en plus fréquentes au sein de nos organismes. C'était, il n'y a pas longtemps C.H.F.A. qui perdait Jean Patenaude et Jacques Boucher et maintenant, c'est le Franco-Albertain qui perd Jean-Maurice Olivier!

Pour ceux qui veulent prendre le temps de réfléchir, ces trois pertes pour nous sont en réalité des signes d'encouragement. Ces trois hommes se sont toujours conduits et affichés en vrais Canadiens français, et s'ils se sont fait une réputation de valeur dans leurs domaines respectifs, leur identité de Canadiens français ne leur a pas nui. Au contraire. Sans vouloir blesser leur modestie, nous pouvons affirmer que dans les trois cas, c'est grâce à leur intelligence et à leur valeur comme individus que d'autres sont venus les chercher. Dieu merci, nous ne les perdons pas et ils continueront parmi nous à exercer leur influence.

Jean-Maurice Olivier a su redonner au Franco-Albertain une nouvelle personnalité. Ses éditoriaux ont donné le ton au journal. De semaine en semaine, il s'est fait, en quelque sorte, "la conscience" du groupe francophone. Ceux qui ont pris la peine de lire ses éditoriaux au cours des dernières années, même s'ils n'ont pas toujours été du même avis que lui, ont toujours été frappés par l'esprit de probité, de clarté et de sincérité du rédacteur. M. Olivier n'a jamais craint de "foncer" lorsqu'il le fallait. Son esprit d'analyse et la force de son style et de ses arguments ont toujours révélé chez lui un journaliste compétent et sérieux. Grâce à lui, la population francophone a toujours été renseignée et bien renseignée, sur tout ce qui pouvait la toucher de près ou de loin. Réunions de l'A.C.F.A., réunions de cercles, activités régionales et paroissiales, nouvelles religieuses, nouvelles artistiques, sociales,... enfin le monde entier est passé fidèlement par les pages du journal... et ceux qui l'ont lu y ont trouvé de quoi satisfaire leur curiosité et leurs intérêts.

Nous perdons un bon rédacteur mais la province gagne une compétence dans un autre domaine.

Comme président de l'A.C.F.A. je veux me faire l'interprète de toute la population francophone de l'Alberta et offrir à Jean-Maurice Olivier le témoignage de notre gratitude en lui souhaitant tout le succès qu'il mérite dans son nouveau poste. Bonne chance, Maurice, et merci.

J'en profite également pour souhaiter la bienvenue à son successeur, M. LeClerc, et l'assurer de notre plus entière collaboration à tous dans l'exercice de ses nouvelles fonctions.

Roger Motut

Nouveau poste pour M. Léo Rémillard

La nomination de M. Léo Rémillard au poste de chef des services de langue française de Radio-Canada dans la région des prairies a été annoncée simultanément par M. Raymond David, Vice-président et directeur général de la radiodiffusion française, et M. Donald L. Bennett, directeur pour la région des prairies.

M. Rémillard assumera ses nouvelles responsabilités à partir du 1er juillet. Il aura également à coordonner diverses activités de radiodiffusion et devra assurer la liaison avec les stations radiophoniques francophones privées et affiliées, de la région. M. Rémillard qui est né à St-Boniface en 1918, était coordonateur des relations avec les stations au siège social depuis janvier 1967. Il a débuté dans la carrière radiophonique comme annonceur à CKSB, dès l'ouverture de cette station en 1946. Boursier du gouvernement français en 1948, il est allé à Paris, où il a étudié pendant un an la phonétique, l'art dramatique et la réalisation.

Rentré à St-Boniface en 1949, M. Rémillard devient directeur des programmes du poste CKSB, puis, un an plus tard, il passe, au même titre, à la station CHFA d'Edmonton, dont il est promu directeur en 1952. En 1956, il devient coordonateur du réseau radiophonique français de Radio-Canada à Winnipeg.

D'avril 1960 à juillet 1964, M. Rémillard était directeur des programmes français (Radio-TV) pour la région des prairies, puis de juillet 1964 à janvier 1967, il a assumé les fonctions de directeur de CBJ, à Chicoutimi.

Bachelier ès arts de l'Université du Manitoba en 1938, M. Rémillard est avantageusement connu dans toutes les prairies; de 1959 à 1965, il a été président de l'Association Canadienne-française d'Education du Manitoba et, de 1956 à 1965, président du Cercle Molière de St-Boniface. Il a été président de l'Amicale du Collège de St-Boniface, administrateur du Family Bureau, gérant de la Caisse Populaire de St-Boniface. Pendant deux ans, il a été vice-président de l'Association des Canadiens-français de l'Alberta, et de novembre 1960 à mai 1962, il a été président de la Fédération des Canadiens-français de l'Ouest canadien.

le franco-albertain

Hebdomadaire indépendant en politique, consacré aux causes religieuse et nationale, publié le mercredi à:
10010 - 109e rue — Edmonton 14, Alberta
Tels.: Rédaction: 422-0388 — Imprimerie: 422-4702

Rédacteur: Jean-Maurice Olivier

TARIFS D'ABONNEMENT:
1 an: $5.00 — 2 ans: $9.00
U.S.A., Europe et autres pays étrangers: $7.50 par année

Ce qu'a dit M. Pierre DeBané, au cours du banquet précédant la Soirée de gala de CBXFT

J'éprouve en ce moment une grande satisfaction de me retrouver parmi un groupe de Canadiens dont j'ai entendu beaucoup de bien.

On dit communément que le malheur de l'un fait le bonheur de l'autre. En effet, une légère indisposition du Secrétaire d'Etat me vaut le plaisir de me retrouver parmi vous ce soir.

Vous vous souviendrez que M. Pelletier vous visitait il y a presque un an maintenant. Il nous a beaucoup parlé de cette visite et a fait état de l'accueil chaleureux que vous lui aviez accordé. Il avait, ce soir-là, parlé avec beaucoup de sincérité de sa foi en l'avenir du Canada... d'un Canada uni dans lequel les "communautés linguistiques de langues officielles en milieux exposés", d'un Canada, dis-je, dans lequel nos deux cultures sont vivantes et vivaces d'un océan à l'autre. Il avait été particulièrement touché par les témoignages convaincants de vitalité française et par l'atmosphère de chaude cordialité qui régnait à cette occasion.

En particulier, il avait rapporté avec lui à Ottawa la pétition que vous lui aviez présentée. Cette pétition, et la conviction avec laquelle vous l'avez appuyée, a fait son chemin à Ottawa puisque, en moins d'un an, nous nous retrouvons réunis pour célébrer ensemble l'avènement de la télévision française à Edmonton.

Vous vous souviendrez, de plus, que le Ministre avait fait état du besoin d'assurer le développement progressif des communautés qui constituent notre société politique. Parmi ces sociétés, il avait identifié particulièrement les communautés linguistiques et avait décrit les cadres que le gouvernement se proposait de créer et les mesures qu'il entendait prendre pour les alimenter et pour en assurer l'épanouissement.

Il n'avait pas pu, évidemment, ce soir-là, vous promettre que votre demande d'un poste de télévision française vous serait accordée sous peu, mais par contre il vous avait promis de se pencher plus particulièrement sur ce problème et, dans les limites que lui imposent les juridictions respectives d'un Ministre, d'une part, et d'une corporation autonome comme Radio-Canada d'autre part, de faire tout en son pouvoir pour que votre rêve devienne réalité.

Ce soir, moins d'un an après, nous sommes tous en mesure de constater que M. Pelletier était sincère. Nous sommes tous là pour prendre connaissance de l'évidence.

L'action du gouvernement canadien en voulant donner à la population tant francophone qu'anglophone d'Edmonton et de la région, un poste de télévision française, se situe dans le cadre plus grand des préoccupations de votre gouvernement en ce qui a trait aux problèmes de l'unité canadienne. Comme vous le savez, dans le cadre des programmes du bilinguisme et du biculturalisme, le gouvernement canadien a entrepris, par l'entremise du Secrétaire d'Etat, un certain nombre de programmes qui, nous l'espérons, sauront donner au Canada le vrai visage d'une communauté bilingue et unie.

Dans le cadre des programmes que nous avons engagés, nous voulons porter une attention particulière à l'action qui a été entreprise avec tant de prévoyance par votre Association Canadienne-française de l'Alberta. Grâce au dynamisme de vos dirigeants, et ici je voudrais souligner particulièrement le dévouement inlassable et éclairé du R. P. Jean Patoine, grâce aussi à la participation sans cesse accrue de toute la population, grâce enfin au soutien financier et technique du Secrétariat d'Etat du Canada, nous osons croire que votre groupe a fait et continuera de faire des progrès qui dépassent et dépasseront les rêves les plus optimistes de tous.

M. Pelletier m'a prié de vous en féliciter. Certes, il ne faudrait pas, dans l'euphorie du moment, croire que tous les obstacles sont éliminés, que la lutte contre l'apathie, contre l'assimilation linguistique et culturelle est terminée. Bien au contraire, le travail n'est que commencé et il sera long. Il vous faudra utiliser à plein toutes les ressources à votre disposition... dont évidemment l'école française, la télévision française et les structures sociales et culturelles qui sont vôtres.

On me demande parfois, à Ottawa et à Québec, si le français va survivre en dehors du Québec. Il y en a qui ne le croient pas. René Lévesque a dit des Canadiens français de l'Ouest qu'ils étaient des "dead ducks". Pour ma part, je suis optimiste. La manifestation de ce soir témoigne de la vitalité du groupe français dans votre province et de son désir, non seulement de survivre, mais de s'épanouir.

A mon avis, dire que l'on croit à la disparition du français dans votre province, c'est le désirer, c'est l'inviter... Une telle attitude est basée sur une évaluation défaitiste de notre pouvoir de modifier notre société et des institutions pour répondre aux besoins de ses citoyens. Un telle attitude s'inspire, pour les séparatistes, du désir de se faire bonne conscience en face du génocide culturel qu'entraînerait la réalisation de leur objectif.

Je suis sensible, par ailleurs, aux difficultés que peuvent avoir nos concitoyens des autres langues qui composent la mosaïque canadienne à comprendre les conséquences de cette dualité et à l'accepter non seulement comme une nécessité politique, mais comme un enrichissement.

C'est pourquoi nous tous, quel que soit le groupe culturel auquel nous appartenons, nous ne devons pas nous replier sur nous-mêmes. Nous avons une contribution à faire, nous devons engager le dialogue avec tous les groupements.

Le gouvernement actuel veut aider les groupes comme le vôtre à s'épanouir, parce qu'il croit que les minorités linguistiques, où qu'elles soient au Canada, sont un élément essentiel de l'unité de notre pays. En tant que député du Québec et membre de la commission parlementaire sur la radio-télédiffusion, je suis heureux et fier de m'associer à cette politique.

En terminant, je vous transmets les salutations de M. Pelletier et ses regrets de n'avoir pu être des vôtres ce soir.

réflexions

par le Père EMILE LEGAULT, c.s.c.



Le Tiers-Monde nous interpelle

En décembre dernier, devant une foule accourue à l'Oratoire pour célébrer, avec lui, l'Eucharistie, le cardinal Léger prononçait une allocution d'une extraordinaire densité. Il est arrivé, jadis, à ce virtuose de la parole de verser, en passant, dans une rhétorique ronflante. Mais, depuis son expérience africaine, "notre" cardinal n'a visiblement qu'une hantise: aller au fond des choses sobrement. Certains de ses propos ont, en quelque sorte, une dimension prophétique. Il disait ceci: "Je ne parle pas seulement au nom de l'Afrique noire, mais je parle au nom de ces deux milliards cinq cent millions d'hommes dont les conditions matérielles posent, en ce moment, à la conscience du monde occidental et surtout au monde nord-américain, une question. Et si, d'ici dix ans, les hommes sages de l'Occident n'ont pas trouvé une réponse à cette question que les hommes du Tiers-Monde leur posent, alors l'humanité prendra des voies que Dieu seul connaît".

Le cardinal Léger a désormais mérité d'être écouté plus que jamais, peut-être, auparavant: son exil, spectaculaire, s'inscrivait vraiment sous le signe d'une totale sincérité. En quelque chose héroïque.

Le monde est devenu un grand village; on sait, maintenant, ce qui se passe au bout de la rue, je veux dire: aux antipodes. Et la réalité brutale, c'est que pendant qu'une minorité riche s'enrichit davantage, le reste de l'humanité reste aux prises avec une abjecte pauvreté; 80 p. cent des hommes sont privés des besoins essentiels à la vie; des milliers d'enfants meurent de faim, à chaque tour d'horloge.

C'est une situation explosive qui menace l'avenir immédiat du monde: tout peut arriver, y compris l'humiliation mortelle de cette chère société de consommation dont nous sommes tous les bénéficiaires, vaguement gênés aux entournures de la conscience.

Il est peut-être encore temps (demain, il sera trop tard...) que nous prenions conscience de notre solidarité dans ce scandale mondial qui insulte à Dieu: Dieu a trop le souci de l'homme, l'enfant gâté de sa création, pour tolérer indéfiniment que la plus grande partie des hommes soit réduite à une sorte de sous-humanité. Il faut redouter les terribles impatiences de Dieu: les civilisations, aussi, sont mortelles.

Si nous sommes chrétiens nos préoccupations doivent dépasser toutefois les tremblements et la panique: c'est positivement que nous devons assumer la grande loi évangélique du partage. Je sais bien que nous ne pouvons pas tous donner des sommes fabuleuses; je sais bien que la vie coûte cher; mais, si nous nous arrêtons à réfléchir une seconde; nous reconnaîtrons volontiers que nous pourrions, malgré tout, réserver quelque chose de notre relative suffisance pour aider ceux qui n'ont même pas le suffisant à s'aider eux-mêmes. Et tant mieux si cela exige de se serrer un peu la ceinture: une générosité qui ne fait pas mal n'est pas une vraie générosité. Rappelons-nous: le Christ ne fut pas impressionné par les riches qui mettaient de leur superflu dans le Trésor mais la pauvre veuve qui, elle, avait mis de son indigence. Aux yeux du Christ, elle avait mis plus que tous les autres.

Nous sommes en plein mitan du "Carême de Partage '70". Occasion exceptionnelle de pratiquer la loi évangélique du partage: un vrai de vrai... qui fasse un peu mal.

Prêtres et religieux doivent s'engager

ROME - Le cardinal Jean Villot, secrétaire d'Etat, a lancé un appel aux prêtres et religieux pour qu'ils coopèrent activement avec les laïcs à la campagne pour le développement du tiers monde.

C'est à l'occasion d'une réception offerte par la FAO pour célébrer le 25e anniversaire de sa création que le cardinal Villot a lancé cet appel. Quelque 1,200 prêtres, supérieurs d'ordres et missionnaires avaient été invités à la réception de la FAO.

Le cardinal Villot a parlé d'une "dynamique de l'humanité" non sans souligner "l'angoisse d'une réalité poignante: celle de tant d'hommes qui n'ont pas le pain nécessaire de chaque jour et risquent demain de l'avoir encore moins". S'adressant alors aux religieux dans la salle, le cardinal Villot a poursuivi:

"Le développement est au coeur de la foi chrétienne, c'est d'une oeuvre qu'il s'agit, et non de ces théories, de ces voeux pieux, dont le monde à juste titre et surtout les jeunes, commence à se fatiguer. Elle doit se traduire par des actes très concrets, dans l'aujourd'hui de Dieu". A cette oeuvre de "fraternité et de coopération", a ajouté le cardinal, il faut que les prêtres apportent "leur soutien spirituel et leur témoignage évangélique".

La torture, pratique courante du régime brésilien

Depuis quelques semaines, des journaux ont fait allusion à l'emploi de la torture au Brésil par les forces policières et militaires chargées de la répression des "activités subversives" dans ce pays. Etant donné la gravité de l'atteinte aux droits de l'homme qu'une telle situation constitue, nous croyons devoir ouvrir nos pages à des témoignages de personnes qui ont été victimes elles-mêmes de tortures ou qui peuvent se faire les porte-parole de victimes de ces pratiques déshonorantes.

Nous reprenons ici des extraits d'un dossier intitulé "Terreur et torture au Brésil", paru dans le numéro de décembre de la revue "Croissance des jeunes nations" sur lequel un groupe d'amis du Brésil attire notre attention.

La publication de ce dossier fut patronnée par un comité international de soutien dont font partie les membres suivants: Association internationale des juristes démocrates, Jeunesse étudiante catholique internationale, Ligue belge pour la défense des droits de l'homme, Mouvement international des étudiants catholiques, Mouvement international pour l'union fraternelle entre les races et les peuples.

Sont également membres du comité, les personnalités suivantes: M. Umberto Campagnolo, secrétaire général de la Société européenne de culture; le Dr Paul Chauchard, directeur à l'Ecole pratique des hautes études; M. André Cruiziat; M. Daniel Mayer, président de la Ligue des droits de l'homme; M. J. Meyriat, secrétaire général du Comité international pour la documentation des sciences sociales; M. Robert de Montvalon, rédacteur de "Terre entière"; M. René Remond, professeur à l'Institut des sciences politiques; le père Michel Riquet, s.j.; Pierre-Henri Simon, de l'Académie française; et le pasteur Charles Wesphal, président de la Fédération protestante.

Le dossier présente onze documents qui ont été choisis "parce qu'absolument sûrs, vérifiés, irréfutables." Nous en reproduisons deux.

Premier témoignage

"Je suis parti de Belgique il y a quatre ans, répondant à un appel de mon évêque. J'ai travaillé pendant quatre ans comme professeur à l'université de Sao Paulo et comme aumônier d'étudiants. L'année dernière je suis allé habiter avec un prêtre brésilien dans une cité ouvrière pauvre, de façon à comprendre plus objectivement la réalité. Nous y étions connus comme simples ouvriers. En effet, mon compagnon travaillait comme ouvrier non qualifié dans une usine, et moi-même pendant le week-end ou le soir, j'exerçais occasionnellement le métier d'électricien, tandis que de jour, je continuais mes activités de professeur et d'aumônier d'étudiants. Ce séjour, où nous avons partagé incognito la vie quotidienne des ouvriers pauvres, m'a permis de connaître de plus près les besoins et la lutte de ce peuple...

"Au début de l'année, la police secrète d'Etat a su que nous habitions dans une cité ouvrière. Un certain jour, le prêtre qui habitait avec moi a été enlevé en pleine rue et forcé de monter dans une voiture pour être conduit à la chambre de torture. Quelques jours plus tard je subissais le même sort et j'arrivais dans la même prison où j'étais torturé à mon tour. Là, j'ai revu mon compagnon dans un état déplorable.

"Après un emprisonnement de six mois, je suis expulsé du Brésil, tandis que mon compagnon reste prisonnier. A ce jour, il n'est même pas question de procès, donc encore moins d'un jugement. Ceci n'est qu'un petit échantillon de la façon de faire des militaires brésiliens...

"A la moindre suspicion, on vous enlève discrètement pour vous conduire à la chambre des tortures. Le simple fait que nous sommes allés habiter dans une cité ouvrière fut suffisant pour justifier une telle suspicion.

"Si le suspect n'est pas trouvé, on enlève les membres de la famille comme otages. Le prisonnier, aussi bien suspect qu'otage, est soumis aux tortures les plus brutales. Un de mes amis, professeur à l'université, a été pendu nu, la tête en bas, et ainsi fut travaillé pendant des heures à coups de bâton et de chocs électriques sur les endroits les plus sensibles du corps. - Une jeune fille qui lui était inconnue, était forcée d'assister à ce "spectacle" et fut ensuite traitée, en sa présence, tout aussi honteusement. - Pendant des semaines, cet ami a dû endurer des tortures semblables. - Un autre prisonnier était "interrogé", pendant que sa femme était violée sous ses yeux, par un bourreau. - Bien souvent la victime est torturée à mort. Parfois le corps est retrouvé avec les ongles des doigts des mains et des pieds arrachés, les yeux enlevés, et le corps honteusement mutilé, comme ce fut le cas de Joao Lucas Alves de Rio de Janiero. Un de mes bons amis, Henrique, aumônier d'étudiants à Recife, proche collaborateur de Don Helder Camara, a été tout d'abord déshonoré et terriblement mutilé, ensuite abattu et pendu sur la voie publique. Dans la prison où j'étais, un enfant a été torturé alors qu'il était encore dans le sein de sa mère. - J'ai vu ensuite conduire la mère dans sa cellule où elle a été abandonnée sur son grabat. Quelques jours plus tard, elle a succombé à ses tortures".

(Ce témoignage porte la signature de l'abbé Jodo Talpé, diocèse de Bruges, et est daté du 10 août 1969).

Deuxième témoignage

"Cher André,

"J'ai été très content de recevoir ta lettre. Ici nous vibrons avec vos prises de position et vous ne pouvez pas vous imaginer combien nous en sommes heureux et reconnaissants. Il est en effet très important que tu puisses faire connaître le plus possible les événements qui se passent ici; tu rendras ainsi un grand service à notre peuple brésilien..

"Quant aux prisonniers politiques, les tortures continuent. Elles vont probablement s'intensifier comme représailles à la suite des derniers événements (l'enlèvement de l'ambassadeur des Etats-Unis). Ces tortures sont menées par des officiers de l'armée, par la police militaire et la DOPS (département de l'ordre politique et social). A Belo Horizonte, l'un des plus sanginaires est le fameux colonel Portela, neveu du général Jaime Porlela (1). A en juger par les faits, ce doit être un malade mental.

"A ma connaissance, les moyens utilisés le plus habituellement sont les suivants:

* Les bourreaux accablent de coups les prisonniers.
* Ils déshabillent les jeunes filles et les frappent avec des ceinturons militaires. Quand un soldat est fatigué de frapper, il passe le ceinturon à un copain, et ainsi de suite. Généralement l'opération se poursuit jusqu'à perte de connaissance de la victime.
* Ils assènent des coups violents sur les seins des filles nues, font subir des chocs électriques sur les parties sensibles du corps et sur les organes génitaux.
* Ils transpercent avec des agrafes tous les doigts de leurs victimes.
* Ils frappent les mains jusqu'à la dislocaton des doigts.
* Ils enferment le prisonnier dans une cellule obscure où l'on a mis un serpent vénimeux.
* Ils laissent les prisonniers, plusieurs jours durant dans des cellules infectes, sans accès aux toilettes, douches, etc.
* Ils obligent les prisonniers à assister aux tortures infligées à leurs compagnons.

"Il y a sans doute d'autres méthodes que j'ignore.

"Je te supplie de faire connaître ces choses le plus largement possible, surtout auprès d'institutions, de caractères assistentiel, pacifique, humanitaire, religieux, etc.

"Fais cela, je t'en prie, bien que tu saches le risque que nous courons et tout d'abord si la censure intercepte cette lettre.

"Bonne chance - ton ami de toujours".

(signé: Antonio)

(1) Ce général est attaché à la présidence de la république et accompagna le président Costa e Silva dans ses derniers déplacements.



C'est le cas de le dire, ils n'on pu joindre les deux bouts! Et le pire de l'histoire, c'est qu'on ne s'en est rendu compte qu'au moment où le Premier ministre ontarien M. Robarts était présent pour l'inauguration officielle de ce nouveau pont.

VIMY

CONCOURS ORATOIRE A VIMY

Jeudi le 5 mars eut lieu le Concours Oratoire à l'école de Vimy. Au milieu de nombreux parents et amis, 36 concurrents vinrent tour à tour donner leur récitation. Les membres du Jury se composaient de M. et Mme Laurent Beaudoin de Beaumont et de Mme Christianna Froment de Morinville. Mlle Irène Gagné compilait les points obtenus. M. René Joly, Principal de l'école de Vimy, était heureux de remettre 12 trophées gagnés par les élèves suivants:
Grade 1 - André Huot
Grade 2 - Yvon DeChamplain
Grade 3 - Jean-Paul Hériveau
Grade 4 - Rita Bilodeau
Grade 5 - Thérèse Garneau
Grade 6 - Elisabeth Lusson
Grade 7 - Rachelle Baert
Grade 8 - Paulette LaPlante

Français oral:
Catégorie 1,2,3 - Alice St. Arnaud
Catégorie 4,5,6 - Conrad Zadunyski
Catégorie 7,8,9 - Denis Riopel

M. Laurent Beaudoin adressa la parole. Il fit part à l'auditoire de sa grande joie et de l'honneur de venir rendre ce service à l'école de Vimy. Il remercia chaleureusement les parents qui encouragent leurs enfants, les maîtresses qui tiennent bon et les élèves qui coopèrent dans l'apprentissage et l'amour de leur langue. Il ne put s'empêcher de souligner la récente victoire du Français par l'obtention du canal 11 à la télévision. Comme récompense, M. Joly promis de conduire, vendredi prochain, quelques élèves méritants à l'école de Beaumont où aura lieu leur Concours Oratoire. Ce geste est un excellent moyen de faire se rencontrer les Jeunes des différentes paroisses françaises.

Ce même soir eut lieu la collation des diplômes de Français aux élèves qui ont réussi les examens de l'A.C.F.A. Mention très spéciale fut faite à Mlle Anne Kallal qui s'est classée première de la Province aux examens du grade 9. Elle reçut un diplôme à sceau d'or, plusieurs volumes comme prix et une offrande d'argent de la part des Dames Chrétiennes de la paroisse. Les autres élèves qui se classèrent premiers de leur grade sont:
Grade 3 - Cécile Huot
Grade 4 - Lucille DeChamplain
Grade 5 - Elisabeth Lusson
Grade 6 - Rita Provençal
Grade 7 - Rachelle Baert
Grade 8 - Daniel Gagné

Nous tenons à remercier très sincèrement nos Juges ainsi que tous les donateurs locaux des 12 trophées présentés à notre Concours Oratoire.

*****

Le 24 février, 7 dames et 2 hommes ont participé à la "Twi-Light Retreat" en français à St-Albert. Une conférence très intéressante donnée par le Père Desmond Bowler, Oblat. Nous avons aussi eu le plaisir de connaître le Père J.O. Fournier, directeur. Notre soirée sociale à la Salle communautaire fut un beau succès. Nous tenons à remercier tous ceux qui sont venus nous encourager.

*****

Le 22 mars à la Salle communautaire nous aurons un Bingo et les prix seront des jambons et des dindes. Venez vous procurer un jambon pour Pâques.

*****

Une soirée de famille eut lieu chez M. et Mme Paul-Emile Huot à l'occasion de la fête de naissance de Paul-Emile.

*****

Prompt rétablissement à Mme Aimé Fortier et Mme Alphonse Bilodeau qui sont présentement à l'hôpital de Westlock.



Ne vous fiez pas aux apparences! Ces petits reptiles sont plus dangereux que vous ne pourriez le croire. Il s'agit en fait de sept bébés cobras, les premiers qui soient jamais éclos en 20 ans au zoo de Londres. Les bébés qui mesurent dix pouces ont pu être sauvés à la suite d'une incubation artificielle de 54 jours dans un sac de plastique.

Les mêmes livres pour tous les étudiants francophones du Canada

OTTAWA - L'Association québecoise des éditeurs de manuels de langue française s'est engagée dernièrement à produire des livres convenant à tous les étudiants francophones du Canada, et non seulement à ceux du Québec.

M. Peter Calkin, agent de liaison à la Fédération des enseignants du Canada, a précisé que l'Association avait formulé cette promesse à la conférence de la Fédération sur les manuels de langue française.

L'Association des éditeurs, qui représente l'industrie du manuel francophone au Québec, apris cet engagement au cours d'un déjeuner avec les dirigeants de la Fédération.

Selon M. Calkin, cette mesure facilitera la production de manuels de valeur destinés aux étudiants francophones de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et des autres provinces. Les livres auraient un caractère national plutôt qu'une orientation strictement québécoise.

Jusqu'à présent, les manuels québécois ne répondaient pas aux normes des ministres de l'Education des autres provinces. Les étudiants francophones hors Québec devaient compter sur des manuels américains traduits.

La conférence de deux jours avait pour but de trouver le moyen de créer et d'éditer un nombre suffisant de manuels français au Canada sans passer par l'étranger.

En plus des éditeurs de manuels, les 170 participants à la conférence comprenaient des commissaires d'écoles, des hauts fonctionnaires de l'Education, des enseignants et des représentants de groupes de parents.

D'après une recommandation du groupe, le conseil des ministres de l'Education, composé des ministres de toutes les provinces, devrait prendre la responsabilité d'exposer aux éditeurs les normes requises pour les manuels en français.

Les éditeurs québécois ont également convenu de consulter des experts francophones hors du Québec sur le contenu des manuels de langue française.

Orientation familiale

Vos enfants et l'affection...

Il n'y a pas que les biens matériels que le père et la mère doivent partager avec leurs enfants... il y a beaucoup plus que l'argent, auquel les enfants ont sans doute droit, qui puisse compter au sein d'une honnête famille... On dirait que l'orsqu'on parle de "donner" "recevoir" il s'agit presque toujours de l'argent... mais ici, il s'agit de l'affection... quelque chose que l'argent ne peut pas acheter, même si le prix est très élevé et si vous avez beaucoup d'argent.

Je suppose que vous avez encore beaucoup d'amour et d'affection pour l'un et l'autre. Vous partagez entre vous deux cette affection de différentes façons, selon les circonstances, situations, ce que vous ressentez, etc C'était quand la dernière fois que vous, monsieur, vous avez embrassé avec une certaine chaleur votre femme, devant les enfants? Et quand la dernière fois, pour vous madame, que vous avez reçu votre mari à la maison de cette façon: son fauteuil favori, et lui tout à fait à l'aise, vous a reçu sur ses genoux, et vous l'avez pris par le cou, encore une fois, devant les enfants? (Ceci dit, il s'agit de sincérité, et non pas de "show"...)

Nous nous plaignons souvent que nous ne savons quoi dire à nos enfants sur le sexe... à propos des gars-filles, à propos de l'amour, et bien! comment pouvons-nous nous attendre à ne pas savoir quoi leur dire, quand nous ne savons pas quoi faire! Comment voulez-vous que le père et la mère puisse espérer voir se développer chez leurs jeunes cette vraie compréhension de l'amour quand les enfants ne voient jamais de vraies scènes sincères, (et non pas les scènes douteuses de l'écran familiale de TV, qui ne remplacent certainement pas l'amour qu'ont papa et maman!). Préférez-vous que vos enfants rencontrent l'amour au coin de la rue? dans les magazines? après de douloureuses expériences personnelles? Ne voulez-vous pas que vos enfants grandissent selon un régime sain, non seulement en ce qui concerne la nourriture mais aussi l'amour?

Alors, papa, maman, pourquoi ne pas partager avec vos enfants ce que vous avez de plus cher: l'amour que vous avez l'un pour l'autre. Pourquoi ne pas présenter à vos enfants le vrai visage de l'amour! ou avez-vous honte de l'affection que vous avez l'un pour l'autre? Et c'est vraiment au sein de votre famille, dans la cuisine, dans le "living-room", autour de vos petits que se fait la vraie éducation, non pas à l'école, sur la rue, ou ailleurs!

Et en passant, c'est vraiment bon pour les parents aussi...

Guy Goyette, Directeur,
Service Orientation Familiale,
Dist. Mun. de Smoky River.

Maman Mite à sa fille:
Si tu ne manges pas toute la flanelle, tu seras privée de crêpe georgette.



"Je ne comprend pas que l'on soit si excité par un mariage"! - Ce petit bonhomme de deux ans aurait sans doute profité davantage de son sommeil s'il était demeuré dans son lit...

CHOEUR A COEUR III -- Un succès à dimension internationale

C'est une fois de plus dans les cadres et l'esprit merveilleux d'A Coeur Joie, que se déroula à Edmonton, samedi soir le 7 mars dernier, l'événement annuel d'A Coeur Joie en Alberta, le Choeur à Coeur III. Trois chorales, à savoir Les 67 de Bonnyville, la Chorale du Collège St-Jean, et les Chantamis d'Edmonton, sous la direction de leur chef de choeur respectif, Armand Laing, Renée Piché,c. s.c., et Léonard Rousseau, se sont rassemblés à l'Auditorium de l'Ecole Victoria Composite, pour partager avec un auditoire d'environ 400 personnes, la joie de chanter ensemble. La Chorale Assumpta, sous la direction de Thérèse Potvin, a.s.s.v., était aussi de la fête, à titre de chorale invitée.

Je serais bien mal venu que de vouloir faire la critique de cette représentation. On pourrait me reprocher, et sans doute avec raison, de ne pas être assez objectif, et même d'être un peu préjugé en faveur des gens du Choeur à Coeur, car par le passé j'avais le bonheur de prendre une part active à ces manifestations et que je suis demeuré attaché à ces gens d'A Coeur Joie. Tout autre est mon intention.

Je viens plutôt dire Bravo! à mes amis A Coeur Joie et partager avec eux et tous ceux qui voudront me lire, quelques réflexions à l'occasion du Choeur à Coeur.

Lorsqu'on place le Choeur à Coeur dans le contexte international du mouvement A Coeur Joie, il prend une importance tout à fait singulière. Le Choeur à Coeur d'Edmonton est une des flammes qui composent le grand feu de joie qui brûle à travers le monde rassemblant par la force de la musique et du chant chorale populaire, des milliers d'hommes et de femmes dans une immense fraternité qui dépasse toutes différences raciales, polinationalistes et autres. Depuis des années, les grands rassemblements internationaux appelés Choralies, sont un témoignage réel et toujours grandissant de ce phénomène puissant qui vise à unir le monde malgré tant de forces qui cherchent à le séparer.

Chers amis de A Coeur Joie, vous avez bien raison d'être fiers d'appartenir à ce magnifique mouvement; vous avez raison d'être fiers de votre succès, car Choeur à Coeur III a eu un retentissement international. Je m'explique en vous racontant l'expérience personnelle et inoubliable que voici. Nous sommes aux Choralies internationales à Vaison-la-Romaine, en France, août 1968. Un bel après-midi tous les chefs de choeur sont convoqués pour une réunion spéciale au Club des chefs de choeur. J'entre en compagnie d'un chef français de Strasbourg. La Salle, par son décor simple mais original revêt un air de fête. En effet c'est une rencontre intime avec César Geoffray, président-fondateur du mouvement et Marcel Cornreloup, secrétaire général. Lors de cette rencontre typiquement A Coeur Joie, César nous disait d'une voix émue, comment grand était devenu le mouvement, comment le rêve qu'il avait fait en 1945, de réunir le monde par la force du chant choral populaire, était en train de se réaliser, signalant entre autre que le mouvement "s'étendait maintenant jusqu'à l'ouest canadien." Là, j'ai compris. J'ai compris que si l'on peut dire d'A Coeur Joie, qu'il s'étend jusqu'aux pieds des rocheuses canadiennes, c'est parce que nos chorales sont affiliées au mouvement, bien sûr, mais surtout parce que nous vivons et que nous chantons dans l'esprit et les cadres A Coeur Joie. Ainsi nous apportons une dimension spéciale et unique à l'internationalité du mouvement.

Si maintenant nous jetons de plus près un regard rétrospectif sur le déroulement de la soirée, il me semble qu'il y a une chose qu'il faut mettre à point. Il s'agit d'une omission occasionnée par la force des choses. On a mentionné avec raison la reconnaissance que nous avons pour Sr. Thérèse qui nous a apporté le mouvement. On a fait l'éloge des anciens A Coeur Joie en soulignant le bon travail fait dans le passé. Mais il n'y avait personne pour souligner les mérites des trois chefs de choeur. Vous me permetterez de me faire l'interprète de tous et de souhaiter à Renée la plus cordiale bienvenue parmis nous à titre de chef de Choeur A Coeur Joie. Je lui dois un merci spécial pour le bon travail accompli avec la Chorale du Collège cette année. Je voudrais que vous applaudissez Armand pour avoir fondé, il y a quatre ans, la chorale Les "67", de Bonnyville, qui va toujours grandissante chaque année. Mais surtout, il faut redire à Léonard, tout ce que lui doit en reconnaissance, le mouvement A

(suite à la page 16)

FALHER

C'est à regret que nous avons appris le décès de M. Alphonse Campbell, survenu le 5 février dernier à l'hôpital de McLennan, à l'âge de 81 ans. Il laisse dans le deuil sa fille adoptive Marguerite et une bru, Mme Fernande Campbell, ainsi que huit petits-enfants.

Les porteurs étaient MM. Charles Daigneau, Roland Deslauriers, Edouard, Henri, Frank et Gérald Dussault, M. Jos Deslauriers portait la croix.

Le service funèbre fut chanté par le R.P. Clément Richer, curé de la paroisse. L'inhumation suivit au cimetière paroissial. A la famille éprouvée, nous offrons nos plus sincères condoléances.

*****

Mme Marie Lamoureux était de passage à Falher pour le service de son oncle, M. A. Campbell. Elle en profita pour visiter sa soeur, Mme Bruno Turcotte.

*****

M. Gérald Despins, étudiant à l'université à Edmonton, visitait récemment ses parents, M. et Mme Paul Despins.

*****

Dimanche, le 1er mars, à l'école de Falher, les membres du "Club des Jeunes" présentaient une soirée d'amateurs. Cette soirée était organisée par les jeunes eux-mêmes.

La soirée débuta par un numéro de M. Raymond Rey, suivit un groupe folklorique et du groupe moderne. Le chant était dirigé par le maître de cérémonie, M. Paul-Henri Girard. Notre présidente, Mlle Colette Ruel, expliqua le but de ce club et pourquoi cette soirée avait été organisée. Le Club des Jeunes est une organisation qui a pour but d'occuper nos jeunes avec des activités sociales, sportives, religieuses et culturelles. Les gagnants à cette soirée furent Raymond Rey, le groupe folklorique et le groupe moderne. Tout le monde fut enchanté de cette soirée tout aussi variée qu'intéressante.

GIROUXVILLE

Lundi, le 9 mars, eut lieu le Bingo des Chevaliers de Colomb au sous-sol de l'église de Girouxville. C'est un des Bingos de la série de Bingos organisés par les Chevaliers de Colomb. Comme le gros lot de $180.00 n'a pas été gagné, ne manquez pas de vous rendre au prochain. Bonne chance!

*****

Une vingtaine de dames suivent un cours sur les travaux manuels donné par Mme Linda McPhee de High Prairie. D'après ces dames, le cours est très intéressant et ne manquera pas de leur être utile. Une démonstration des travaux effectués à ce cours aura lieu bientôt. Nous vous en ferons connaître la date dès qu'elle sera annoncée.

*****

Mercredi, le 11 mars, un groupe de Dames Chrétiennes de la paroisse, s'est rendu au Foyer Notre-Dame-du-Lac de McLennan pour donner un bingo de 10 parties. Le tout se termina par un délicieux goûter servi par les responsables de la maison. Ce fut un agréable après-midi pour tous et une belle occasion de rendre visite à ces chers parents et amis.

ST-JOACHIM

Jeudi dernier, le 12 mars, eurent lieu les funérailles de M. Arthur Robert en l'église St-Joachim. Son service fut concélébré par son fils le R.P. Normand Robert, dominicain, et le R.P. Roger Hébert, Oblat, cousin du célébrant.

Le défunt laisse dans le deuil trois enfants: son fils mentionné plus haut, une fille religieuse Soeur Marie E. Robert, Fille de Jésus, et un autre fils Valmore de Calgary.

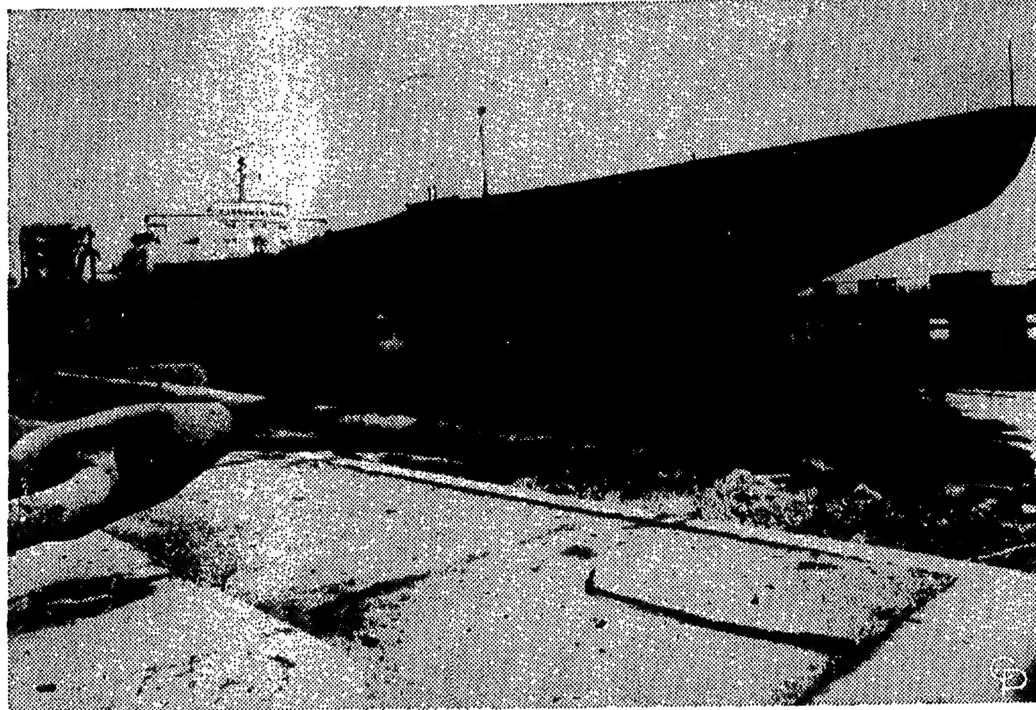
Les membres de la famille tiennent à exprimer leur vive reconnaissance au R. P. Chevrier, curé, à la chorale, aux enfants de choeur, aux Chevaliers de Colomb et aussi aux porteurs dont les noms suivent: J.A. Nadeau, Joseph Latour, Conrad Côté, Raymond Robert, Ernest Meunier, Richard Lagacé, Lionel Mageau, Urgel Choinière, Arthur De Rocquiny, Arthur St-Pierre, Gérard Baril, Joseph Doiron, Ephrem Langlois.

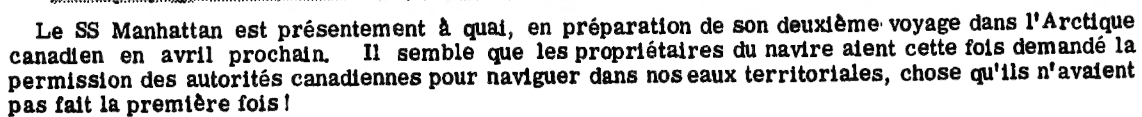
L'inhumation se fit au cimetière de St-Albert.

Nous offrons nos plus sincères condoléances à la famille éprouvée.

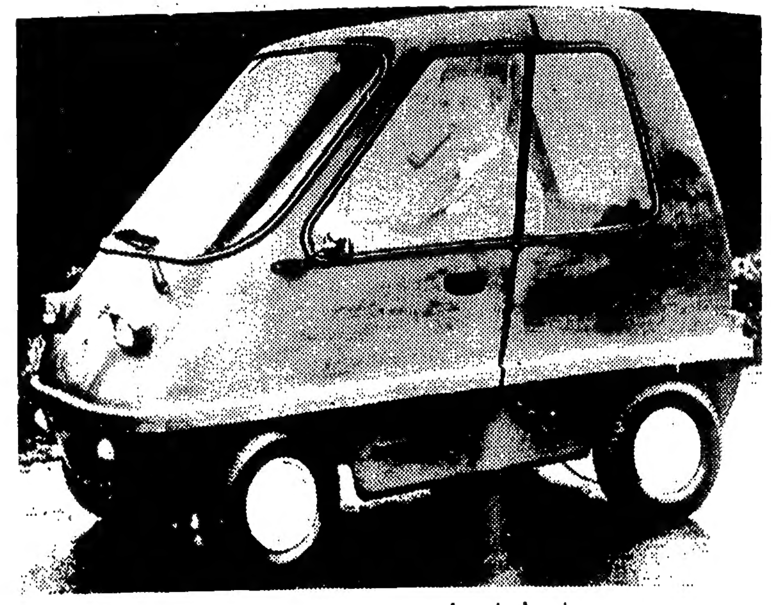
*****

Dimanche, le 22 mars, une messe rythmée pour nos jeunes sera célébrée à midi et trente, au Centre St-Joachim. Bienvenue à toute la jeunesse. Venez nombreux!





Le SS Manhattan est présentement à quai, en préparation de son deuxième voyage dans l'Arctique canadien en avril prochain. Il semble que les propriétaires du navire aient cette fois demandé la permission des autorités canadiennes pour naviguer dans nos eaux territoriales, chose qu'ils n'avaient pas fait la première fois !



Cette mini-voiture ne mesure que six pieds et sa carrosserie est toute de plastique. Conçue et réalisée en Hollande, la voiture possède un moteur de 50cc à deux cycles qui lui assure une vitesse maximale de 30 milles à l'heure. On y pénètre en renversant la partie avant.



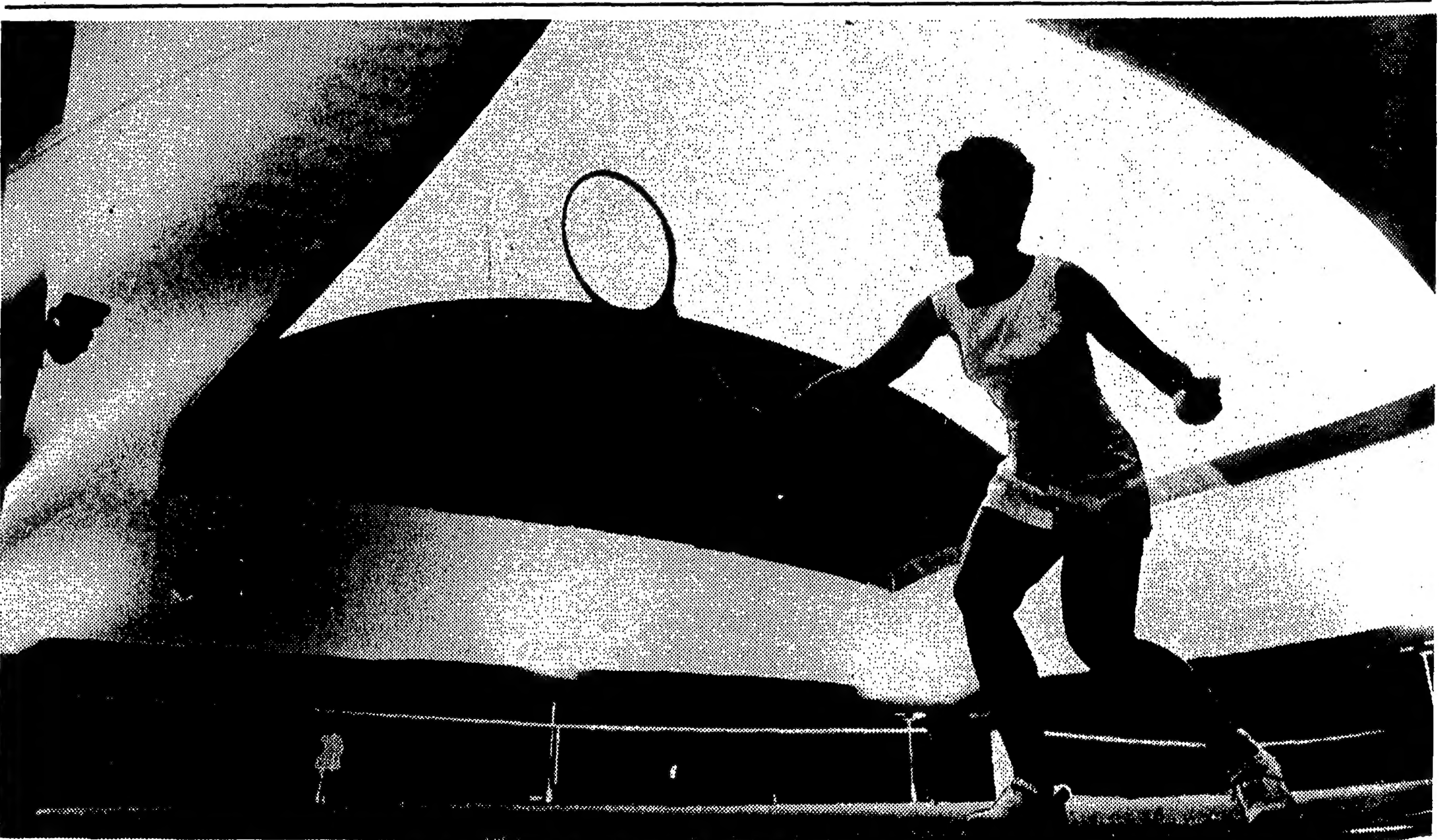
Suite à une pénurie de vols à main armée qui ont eu lieu dans la région de Oakville, en Ontario, les policiers de l'endroit - avec l'accord des banques locales - ont décidé de donner des cours de tir aux caissiers et caissières de plus d'une vingtaine de succursales. L'expérience réussira-t-elle, et est-ce une bonne chose? Nous nous permettons d'en douter très sérieusement.



Un professeur d'une école de dessin artistique de l'Ontario donne à ses élèves une démonstration dans l'art de souffler le verre. Robert Held du Sheridan College est titulaire du seul et unique cours du genre qui soit offert au Canada.



Si jolie que soit notre mannequin, c'est plutôt ce qu'elle a en main qui nous intéresse. Il s'agit de la première cartouche d'une émission de télévision en couleur d'une durée de 30 minutes que l'on peut réutiliser à volonté, à domicile... tout comme cela se fait pour les disques. Selon un porte-parole de la RCA, ces émissions en cartouches seront mises en marché d'ici quelques années.



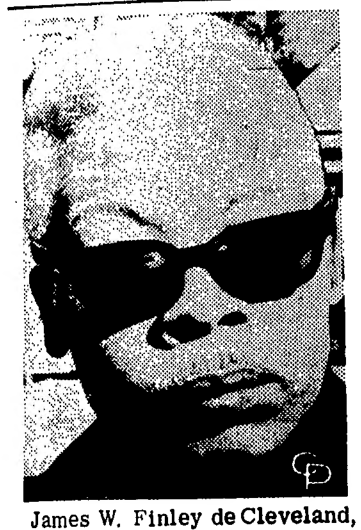
Ce n'est plus de la fiction, mais bien la pure réalité. Les amateurs de tennis peuvent maintenant pratiquer leur sport favori toute l'année durant grâce à la mise sur le marché de ces immenses ballons-abris de plastique. Le ballon pèse deux tonnes et est suffisamment grand pour abriter deux courts; le prix d'une telle "balloune"? $40,000.00.



Les astronautes d'Apollo 13 et ceux qui suivront n'auront plus soif pendant qu'ils travaillent sur la Lune! En effet, un nouveau casque leur est maintenant offert qui contient une petite (8 onces) provision d'eau. Il suffit pour le porteur de se baisser un peu la tête pour être à portée de petits tubes desquels il peut sucer un peu de liquide.



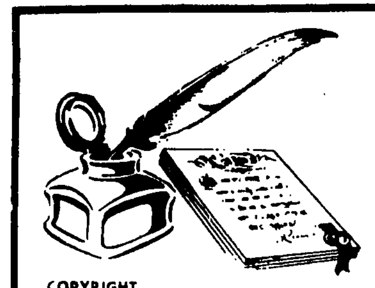
On a beaucoup parlé - on en parle encore d'ailleurs - de la réussite d'une transplantation de foie sur un jeune bébé de 5 mois pratiquée à l'hôpital Notre-Dame de Montréal. Saviez-vous toutefois que le chirurgien qui a réussi l'exploit, le Dr Pierre Daloze, avait d'abord pratiqué sur des chiens? On le voit ici en compagnie de son premier patient animal à qui il avait greffé un nouveau foie il y a près d'un an et demie.



James W. Finley de Cleveland, en Ohio, a intenté une poursuite contre le gouvernement américain parce que des médicaments qui lui avaient été administrés pendant son hospitalisation à un hôpital de Vétérans ont changé la couleur de sa peau et ont considérablement réduit sa vision. On avait déjà vu des Blancs se changer volontairement en Noirs.. mais il semble que ce soit la première fois que se produit l'inverse.



S'il faut en croire les dessinateurs de modes, ce genre de costume sera fort "dans l'vent" au cours des prochaines années. La création ci-dessus porte le nom "Super-Chat" et est d'origine espagnole. Olé!



C'EST LA LOI!

PAR THÉMIS

Zonage et expropriations

Q. - J'aimerais bien acheter une propriété mais j'ai peur que dans un avenir plus ou moins éloigné les propriétés avoisinantes soient utilisées à des fins commerciales. Comment puis-je m'assurer que le gouvernement ne viendra pas me dire plus tard qu'il doit exproprier ma maison pour la construction d'une rue plus large ou autre chose du genre? Et s'il le faisait, quelles seraient leurs obligations à mon endroit?

R. - La réponse à ces questions implique trois facteurs: les règlements de zonage, les clauses restrictives et les lois sur l'expropriation. Vous devriez donc vérifier en tout premier lieu les règlements de zonage et voir quelle est la classification du quartier où se trouve la maison que vous désirez acheter. Evidemment on ne peut prédire l'avenir et il est impossible d'affirmer que le zonage actuel ne sera pas modifié plus tard, mais la plupart du temps les zones sont établies longtemps à l'avance et cela devrait vous aider à décider.

Ensuite, vous devriez vous rendre au Bureau d'enregistrement des Terres et voir s'il n'y a pas de clauses restrictives sur le terrain où se situe la maison, car une clause est une promesse légale exécutoire. Et le terrain garde les clauses qui y sont attachées, même s'il y a changement de propriétaire.

Voici quelques-unes des clauses les plus communes: usage commercial, publicité, permission ou défense de garder des animaux (autres que domestiques), la hauteur des clôtures, la valeur des résidences, etc. Pareilles clauses sont généralement établies pour de très vastes terrains qui sont subdivisés puis revendus aux fins de construction domiciliaire. Chaque parcelle du grand terrain original conserve les mêmes clauses et les mêmes restrictions qui étaient attachées au terrain original, même s'il y a subdivision, vente et construction.

Quant à l'expropriation, il y a plusieurs lois qui en traitent, tant municipales, provinciales que fédérales et la plupart sont au sujet du bien communautaire, soit qu'il s'agisse de la construction de routes, de rues, de ponts, d'écoles, d'égoûts, etc. Il n'y a vraiment rien que vous puissiez faire contre ces expropriations mais celui - ville, province, gouvernement fédéral ou autres - qui sera responsable de l'expropriation est légalement tenu de vous payer le montant équivalent à la valeur marchande du terrain. Si vous n'êtes pas d'accord avec ce que l'on vous offre vous pouvez avoir recours aux tribunaux pour décider de la question.

Le Chapelet à CHFA

18- Famille Ernest Coulombe, Bonnyville.
19- Les RR. SS. Filles de Jésus, Edmonton.
20- Famille de Mme Blandine Gagnon, Edmonton.
21- Conseil LaVérendrye des C. de C., Edmonton.
23- Famille Camille Moulin, Falher.
24- Les Vieillards du Château de Legal.
25- Famille Rémi Bérubé, Beaumont.
26- Familles A. Tougas et Chouinard.
27- S. Exc. Mgr Edouard Gagnon, évêque de St-Paul.
28- Conseil LaVérendrye des C. de C., Edmonton.
30- Paroisse St-Emile de Legal.
31- Les Vieillards du Foyer Youville, St-Albert.

La Sécurité Familiale souhaite BONNE FETE à ses membres suivants:

VENDREDI, 20 mars
M. Léopold Gagnon, Edmonton.
M. Wilfrid Larose, Legal.
M. Romuald Parker, Falher.
Sr Marthe Rioux, a.s.v., Edmonton.
M. Arthur Sévigny, Edmonton.

SAMEDI, 21 mars
M. Roland Bacqué, Thérien
Mme Elianne Boulianne, St-Paul.
Me Louis Desrochers, Edmonton.
M. Gérard Dufour, Spirit River.
R.P. Jean Patoine, o.m.i., Edmonton.

DIMANCHE, 22 mars
Sr Alice Trottier, f.j., Edmonton.

LUNDI, 23 mars
Dr Georges Bosnyak, St-Paul.
Mlle Claudette Heguy, Cassiar.
M. Lucien Garant, Donnelly.
M. Gilbert Rainville, Edmonton.
M. Arthur St-Jean, Fort McMurray.

MARDI, 24 mars
M. Roméo Généreux, Bonnyville.
M. Denis Croteau, Fort Kent.
M. Raymond Le Blanc, St-Albert.
M. J. Armand Ouellette, Bonnyville.

MERCREDI, 25 mars
M. Raymond Arcand, Donnelly.
Hon. Juge André Déchêne, Edmonton.
M. Emile Labbé, Edmonton.
M. Marcel Lapierre, La Corey.
M. Donald Létourneau, Edmonton.
M. Arthur L'Heureux, Legal.
M. Richard Poirier, Jean-Côté.
M. Louis Turgeon, Lac LaBiche.

JEUDI, 26 mars
M. Camille Benoit, Vegreville.
M. Rémi Handfield, Edmonton.

Dès cet automne, Ford présentera des moteurs pour l'essence sans plomb

DETROIT - La compagnie Ford a annoncé que ses futurs véhicules seront équipés de façon à pouvoir fonctionner à l'essence sans plomb. Cette mesure, dont le but principal est la participation de la compagnie dans la lutte anti-pollution, se concrétisera dès cet automne.

Cette déclaration va de pair avec celle de l'Atlantic Richfield Company qui lancerait sur le marché l'essence sans plomb dès cet automne.

Atlantic Richfield avait en effet annoncé plus tôt qu'elle produirait cette essence dès que les constructeurs mettraient en circulation un nombre suffisamment important de véhicules propres à consommer ce nouveau carburant.

General Motors a déjà fait savoir que plusieurs de ses modèles 1971 seraient conçus pour fonctionner à l'essence sans plomb.

Pour sa part, Ford dit qu'environ 90% de ses véhicules seront prêts à fonctionner avec cette essence dès le début du quatrième trimestre de l'année.

Poisson d'avril

Une ordonnance de Charles IX ayant reporté au 1er janvier le début de l'année, qui, jusque-là, avait commencé le 1er avril, les étrennes ne se donnèrent plus qu'au jour initial de janvier, et, le 1er avril, on n'aurait plus fait que des cadeaux simulés ou des envois de faux messages. Finalement, comme, au mois d'avril, le soleil quitte le signe zodiacal des Poissons, nos aïeux donnèrent à ces simulacres, à ces mystifications joyeuses, le nom de poissons d'avril. (Extrait du Grand Larousse Encyclopédique en dix volumes).

Les Môts croisés du franco-albertain

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1								■				
2							■					
3						■						
4				■			■					
5								■				
6			■						■			
7		■				■						
8							■			■		
9	■										■	
10						■		■				
11					■							
12			■									

HORIZONTAL -
1 - Attacher solidement - Petit citron.
2 - Privés d'humidité - Qui appartient à la mer.
3 - Avoir son gite, en parlant du lièvre - Anges déchus, diables.
4 - Enleva - Révérende Soeur - Parasite de l'intestin grêle.
5 - Manière de peindre - Adj. poss.
6 - En les - Lieu où l'on se met à l'abri - Unité de travail mécanique.
7 - Adresse - Livre qui contient les prières de la messe.
8 - Lettre écrite par un auteur ancien - Petit ruisseau - Adj. poss.
9 - Réduites en miettes.
10 - Inventés, tirés du néant - Enlèvement d'une personne.
11 - Syn. de raire - Ample vêtement porté par les deux sexes au XVIème siècle.
12 - Usages, coutumes - Recueil de sottises.

VERTICAL -
1 - Oiseau gallinacé habitant le nord de l'Europe - Qui n'est pas cuit.
2 - Inflammation de l'iris - Hommes qui ont un ou plusieurs enfants.
3 - Bohémien - Affectionnée.
4 - Petit poème lyrique - Fabricants de cartes à jouer.
5 - Qui vivent sur la partie solide du globe.
6 - En les - Petit singe de l'Amérique tropicale - Conj. - Saint.
7 - Ville d'Allemagne - Couverture d'un bâtiment.
8 - Du verbe mettre - Du verbe mettre - Note de musique.
9 - Morceaux de métal minces et plats - Dégageras de la sueur.
10 - Railleries qui consistent à dire le contraire de ce que l'on veut faire entendre - Robe des femmes de l'Inde.
11 - Mines peu profondes - Petite prairie.
12 - Souiller, couvrir de sang.

SOLUTION EN PAGE 15

PLEINS FEUX SUR CHFA DU 19 AU 25

PLACE AUX FEMMES: sujets d'enquête le:
19 mars: Faut-il encourager les jeunes à travailler? Invitée: Diane Dufresne.
20 mars: A la découverte de la mode. Invité: Michel Louvain.

VISAGES DE L'AMOUR: Cette série dramatique vous présente chaque jour une tranche de la vie du docteur Tom Dooley qui a consacré sa courte vie à soulager ses semblables et à combattre l'injustice. Magazine SVP.

RECITAL DU RESEAU: 20 mars à 11:30 p.m. Invitée: Nadia Strycek, pianiste. Au programme l'Etude no 1 en la bémol majeur, opus 25 de Chopin et la première sonate en ré majeur, opus 284 de Mozart.

DOCUMENTS: 20 mars à 10:30 p.m. Sujet: L'actualité de la littérature américaine. Un texte de Victor Lévy Beaulieu intitulé: "James Jones ou l'Amérique brutale", sera lu par Roland Chenail et Gilles Pelletier.

Aujourd'hui dans l'histoire à Radio-Réveil * Mini-concert à Micheline et Cie le vendredi * L'ACFA et vous le jeudi à 5 heures 30 * Jazz et poésie à Sérénades le mercredi à 9 heures p.m. * 3 tirages par semaine au Ranch 680 * Ranch du samedi met en vedette les chansons à succès de nos 2 cowboys * Pas comme les autres vous révèlent tous les secrets du zodiaque au Gré du vent à 11:55 a.m. * Matière à réflexion: méditation à 8:10, Ma pensée pour toi à 11:45, Une once d'amour à 11:35 a.m. * Nouveauté sur disque à Douze à la Une * Concours FEU VERT à Salut les copains avec Jean François * Amusez-vous le samedi soir avec l'animateur de Surprise Party à 11:00 *

Les 8 erreurs...

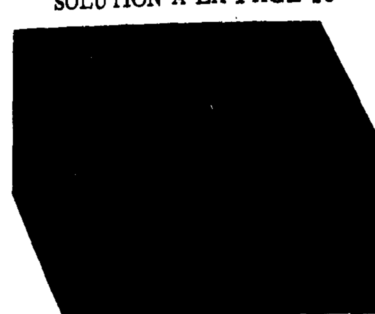
1. L'homme au casque a des revers au pantalon;
2. La corde est plus longue;
3. Sur le pupitre, le verre est moins plein;
4. La dame a une épingle de moins à son chapeau;
5. A l'arrière-plan, la dame a un chapeau;
6. Le spectateur a une autre moustache;
7. Une fleur de plus par terre;
8. Le speaker n'a plus de lunettes.

FLAIRETOUT

L'autobus 151 a causé l'accrochage. L'autobus 271 a des roues arrière doubles, l'autobus 151 n'en a pas. Les traces de freinage ne sont pas doubles non plus.

CASSE-TETE

SOLUTION A LA PAGE 15



Comment couperiez-vous cette figure en deux pour, avec les deux morceaux obtenus, pouvoir former un carré?

Parcourir en 32 ans plus de 106,000 milles au pas de course sur trois continents, tel est l'exploit unique accompli par un Australien de 49 ans, Bill Emerton, un coureur de fond professionnel. Parmi les nombreuses épreuves de sa carrière, citons la plus longue course à pied jamais réalisée au Canada: les 390 milles séparant Toronto de Montréal couverts par Emerton à l'occasion d'Expo 67.

Assises annuelles des Richelieu

"Le Richelieu face à l'avenir" tel était le thème de l'Assemblée Générale annuelle de la Société Richelieu Internationale tenue à Ottawa en février.

Ces assises marquaient le début des manifestations du 25e anniversaire d'un organisme qui compte maintenant 6,500 membres et plus de 160 clubs.

Depuis le Congrès International de Cannes 1968, le Richelieu veut étendre sa formule de Paix et Fraternité et s'implanter en France et en francophonie. Le Club de Cannes a reçu son affiliation et plusieurs autres sont en formation en France même. Un club est aussi fondé en Louisiane et d'autres suivront. Après avoir pris pied en Europe, le Richelieu International vient d'atteindre un troisième continent, l'Afrique, avec la fondation du Club de Mobutu à Kinshasa dans la République française du Congo.

Des Clubs sont aussi en formation dans l'Ouest canadien et dans plusieurs Etats américains avec l'espoir, selon le voeu d'un congressiste, qu'en 1970 chaque province canadienne et chaque Etat américain aient leurs Clubs.

Pendant ce congrès, l'expansion et les mandataires ont étudié en ateliers les différents aspects de l'expansion et des fondations.

M. Gaston Beaulieu, président général sortant, a tracé un bilan des nombreuses activités de l'année qui s'achève. On a rendu hommage aux membres-fondateurs du mouvement, dont plusieurs sont encore vivants, ainsi qu'aux ex-présidents généraux. Des plaquettes-souvenirs leur ont été offertes. M. Robert Fournier a été élu président général à la suite de l'élection annuelle.

Des amendements ont été apportés aux Règlements Généraux de l'organisme pendant cette assemblée annuelle qui s'inscrivait bien dans les événements actuels et veulent satisfaire à l'oecuménisme post-conciliaire. La Société Richelieu Internationale s'appelera dorénavant le Richelieu International. Organisme d'expression française et d'orientation chrétienne dont le but est l'épanouissement de la personnalité de ses membres, le Richelieu va continuer à aider l'Enfance et la Jeunesse tout en prolongeant son action à tous les secteurs de l'humanité. En "Paix et Fraternité" selon sa devise, il veut contribuer davantage à faire bénéficier de ses oeuvres non seulement ses membres mais toute la communauté.

Près de cinq cents délégués ont assisté à ces assises, un certain nombre accompagnés de leurs épouses pour qui un programme spécial était préparé. Chaque mandataire ou représentant de club est donc retourné chez lui rempli d'une ferveur Richelieu accrue.

En 1970, le vingt-deuxième congrès international sera tenu sur le paquebot SS France, du 8 au 17 novembre.

La Saskatchewan refuse d'accepter globalement le Livre blanc de Benson

REGINA - Le gouvernement de la Saskatchewan a approuvé certaines propositions contenues dans le Livre blanc fédéral sur la réforme fiscale, mais il considère ce document, dans son ensemble, comme dangereux, a déclaré à la législature, le ministre provincial des Finances, M. D.G. Steuart.

"Peu de Canadiens sont épargnés par les recommandations du Livre blanc, dit-il. Pour des millions de Canadiens, et plus particulièrement ceux de l'Ouest, ces propositions sont synonymes de majorations fiscales, ce qui plus est, de changements dans les structures fiscales qui établissent des discriminations contre l'Ouest, et plus particulièrement la Saskatchewan.

Se faisant l'écho des diverses déclarations faites par la plupart des ministres de la Saskatchewan, depuis que M. Edgar Benson, ministre fédéral des Finances a rendu public son projet, M. Steuart a promis de résister énergiquement au Livre blanc.

"Je veux être clair, dit-il. Le gouvernement de la Saskatchewan reconnaît le bien-fondé de la réforme et approuve les réductions fiscales prévues au Livre blanc. Nous approuvons aussi que l'on veuille remédier à certaines défaillances et que l'on admette l'abattement de certaines dépenses légitimes. Nous ne sommes pas hostiles à l'impôt sur la plus-value du capital, mais les taux prévus et les méthodes de calcul suscitent nos inquiétudes.

"Cependant, nous refusons d'admettre globalement le Livre blanc et nous avons déjà fait part de nos objections au gouvernement fédéral qui, j'en suis sûr, saura trouver le moyen de comprimer les dépenses".



Déménagement... à la moderne! Ce n'est sans doute pas recommandé pour tous genres d'habitations, mais si vous avez une maison gonflable et dégonflable à volonté... il vous suffit d'un bon câble, un crochet et un hélicoptère pour aller rapidement là où ça vous plaît. C'est du moins ce dont se sont aperçu les compagnies qui font de l'exploitation dans le Grand Nord.

Des Indiens du Brésil utilisent un contraceptif naturel

BANAL, Brésil - Les Indiens du Brésil ont découvert une herbe qui agit comme contraceptif et qui est effective pendant trois ans, de dire un spécialiste sur les affaires indiennes.

Joao Americo Peret, de la Fondation nationale pour les Indiens, a déclaré aux journalistes qui visitaient l'immense terre insulaire comprise entre les affluents de l'Amazone, que les Indiens utilisent cette herbe depuis des siècles et qu'elle leur donne une liberté sexuelle complète.

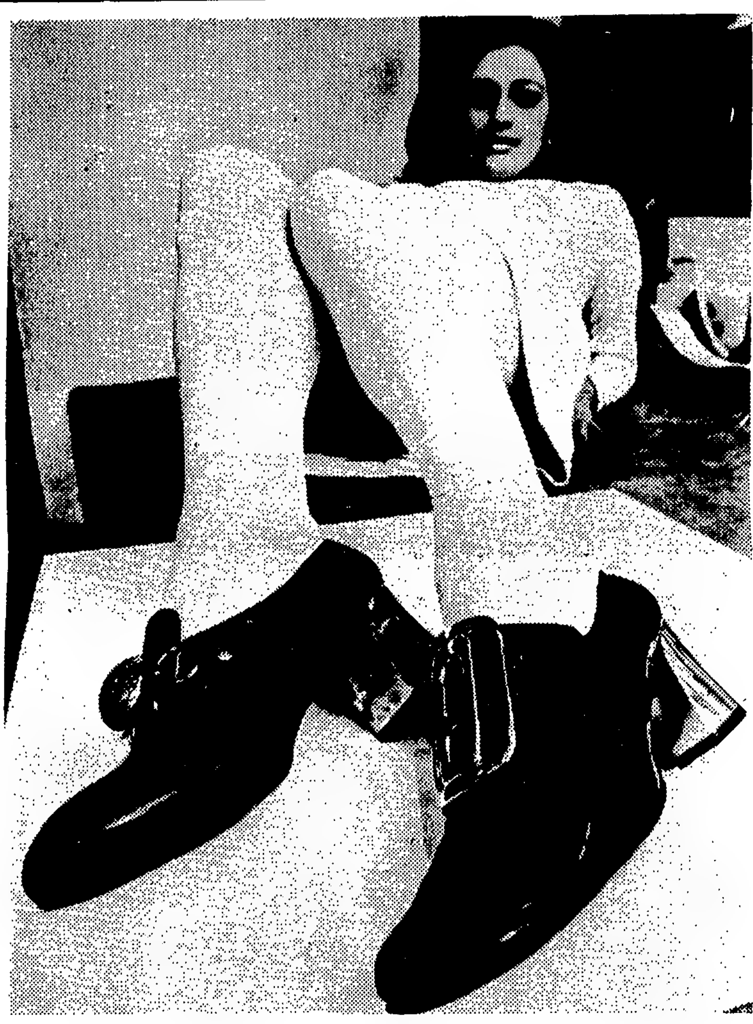
D'après lui, des tribus vivant dans les réserves gouvernementales et d'autres vivant encore dans des parties impénétrables de la jungle, font un large usage de la plante, le "mekran mkendio".

Quand on la prépare comme du thé, l'herbe donne un breuvage appelé "kaiapo" qui est servi pendant une semaine aux filles qui ont atteint la puberté, explique-t-il. Il assure la stérilité complète pendant environ trois ans.

Quelques tribus, dit-il, ne donnant aucune importance à la virginité font une grande consommation de kaiapo, ce qui permet aux jeunes filles d'acquérir une expérience sexuelle impunément et à un âge précoce.

Une autre herbe, le xixua, est réputée pour donner aux hommes un supplément de force sexuelle leur permettant d'avoir jusqu'à quatre épouses, soutient le spécialiste.

La Caisse d'épargne postale du Canada a cessé ses opérations le 31 décembre 1969 après 101 années de fonctionnement.



Notre modèle n'est pas infirme, c'est tout simplement un truc optique pour mettre en évidence ses souliers (différents, si vous avez remarqué) qui sont des créations parisiennes; à gauche, c'est l'inspiration des dessinateurs du studio Christian Dior et, à droite, celle du couturier Pierre Cardin.



Enfin, des tailles standard pour les vêtements d'enfant!

Voilà une nouvelle certes bien accueillie par les milliers de parents qui, lorsqu'ils achètent des vêtements pour leurs enfants ont la désagréable surprise de s'apercevoir que les indications figurant sur les étiquettes ne correspondent pas toujours à la réalité et que les tailles peuvent varier fortement d'une marque à l'autre.

Il y a longtemps que l'Association des Consommateurs du Canada cherche à faire mettre au point un système de normalisation des tailles de vêtements pour enfants. Cela est finalement chose faite.

Notre Association a joué un grand rôle dans la formation, en 1952, d'un comité de spécifications au Gouvernement du Canada. Depuis lors, les représentants de l'Association des Consommateurs du Canada ont pris part activement aux travaux de ce Comité, en coopération avec d'autres groupes intéressés et représentant les manufacturiers, les détaillants et le gouvernement. Au cours de toutes ces années, l'ACC n'a pas manqué d'envoyer des représentants agissant en tant que porte-parole des consommateurs à ces réunions qui furent nombreuses, longues et d'où l'on sortait bien souvent frustré.

Ce programme répond à un véritable besoin mais il reste entièrement volontaire. Son succès dépend de l'exigence et de l'accueil des consommateurs.

Les manufacturiers et les détaillants peuvent maintenant faire une demande pour obtenir un permis les autorisant à joindre à leurs articles une étiquette Taille Canada Standard, ce qui indique que l'article en question correspond à la normalisation établie selon les mesures du corps et non selon l'âge.

Ouvrez les yeux et cherchez le symbole "Taille Canada Standard" sur les vêtements pour enfants lorsque vous faites vos achats. Il est facile à reconnaître et représente un ruban à mesurer en demi-cercle, dans lequel on peut lire l'inscription suivante: "Taille Canada Standard"

Pour assurer à ce système toute son efficacité, n'oublions pas qu'il nous faut prendre l'habitude d'acheter les vêtements pour enfants d'après les mesures de leur corps.

Un des meilleurs moyens de rendre ce système efficace est que le consommateur demande à voir le tableau des tailles Canada Standard lorsqu'il achète des vêtements pour enfants. Le Ministère fédéral de la Consommation et des Corporations a distribué aux détaillants un feuillet expliquant le système et donnant la liste des mesures standard en question. Votre rôle, en tant que consommateur, consiste donc à vous enquérir dans les magasins des Tailles Canada Standard, de façon à ce que les vendeurs prennent davantage conscience du fait qu'une normalisation des tailles d'enfants a eu lieu.

Les fabricants de vêtements pour enfants ont été lents à accepter les Tailles Canada Standard et il faudra encore assez longtemps avant qu'elles deviennent unanimement adoptées. Les grands magasins qui vendent par catalogue prêtent leur concours et on espère que les détaillants vont poursuivre sérieusement cette idée. Les achats se feront alors plus facilement et plus exactement, épargnant de la peine, du temps et de l'argent aux consommateurs et aux détaillants.

Nous devons, nous les consommateurs, exiger dans tous les magasins les vêtements de taille standard. Demandez à vos amis et à vos voisins d'en faire autant. Il s'agit là d'un plan simple et raisonnable qui peut réussir grâce à l'appui de tous les consommateurs.

Nous aimerions savoir si les renseignements concernant les Tailles Canada Standard parviennent aux détaillants. Si vous posez cette question dans un magasin et que vous recevez une réponse négative, veuillez bien nous en toucher un mot à l'adresse suivante: "Tailles, Association des Consommateurs du Canada, 100 rue Gloucester, Ottawa 4.

LA TERRE LA PLUS RICHE - Tout petit point de 8-1/2 milles carrés perdu dans l'immensité du Pacifique, l'île de Nauru est, à l'acre, la plus riche de toutes les terres émergées du globe et le pays qui a le plus fort revenu du monde par habitant: $6,050. Cette petite république de 3,304 âmes doit sa richesse à ses gisements de phosphate qui lui rapportent $24 millions par année. Dans 25 ans, on prévoit qu'ils seront épuisés.

Le sac à main de maman: jouet dangereux

Autrefois, le réticule, tout petit sac utilitaire servait à la fois de portefeuille et de garniture à une toilette de sortie.

Son but premier était de contenir un peu d'argent, quelques cartes de visite et peut-être un petit sachet parfumé.

Puis, au fur et à mesure que les femmes ont quitté leur foyer pour accomplir des oeuvres d'action sociale et de bienfaisance, leur réticule a pris de plus grandes proportions. La femme a été appelée sur le marché du travail et le sac à main a été découvert; il se présentait comme une trousse de toilette contenant miroir, face-à-main, brosse à cheveux, épingles, produits de beauté. Mais il a continué à contenir de l'argent.

Quand des médicaments de plus en plus nombreux destinés à soulager rapidement diverses douleurs sont apparus sur le marché, l'ancien réticule, devenu portefeuille et trousse de beauté s'est de lui-même attribué des qualités d'une petite pharmacie.

Et c'est ainsi que le réticule utilitaire et sans danger est devenu une source possible d'empoisonnement accidentel pour les jeunes enfants, déclare le Conseil canadien de la santé familiale, organisme à but non lucratif, commandité par l'industrie pharmaceutique pour encourager la santé familiale et la sécurité au foyer.

Le sac à main est l'un des objets les plus fascinants pour les jeunes enfants. Ils ont vu tantes, cousines, mères et marraines en sortir parfois tout un magasin de bonbons, même des biscuits, des photos, des clés, de tout petits jouets.

Imaginez le bonheur du jeune enfant qui découvre soudain que ce magasin si tentant est à portée de sa main... avec le briquet, les cigarettes qu'il peut casser et machouiller, les petites pilules encastrées sur une rondelle de 28 jours... Il est là sur un comptoir bas, le lit, un fauteuil, le canapé, la table. Il est parfois difficile à ouvrir, mais ses petites mains malhabiles y arrivent avec bonheur.

Pour lui, c'est un amusement que de faire l'inventaire des mystérieuses boites à pilules, des tubes de rouge à lèvres, des flacons de parfum et de maquillage pour les yeux. Curieux de nature, il sera tenté de dévisser bouchons, et presser les fermoirs, goûter à tout et avaler tout ce qui le tente.

Un conseil: si vous transportez des médicaments et des produits de beauté dans votre sac à main, assurez-vous toujours que celui-ci soit hors de la portée des enfants.

La pilule anovulante une bombe à retardement?

WASHINGTON - Un chirurgien possédant 50 ans d'expérience dans le cancer du sein a déclaré au Congrès, que la pilule anovulante était une bombe à retardement possédant une mèche de 15 à 20 ans de longueur.

"Bien qu'il n'existe pas de preuve définitive qu'un contraceptif oral puisse causer le cancer du sein, les dangers soulevés par un long emploi par des jeunes femmes en santé ne peuvent pas être ignorés", a déclaré le Dr Max Cutler.

Le Dr Cutler est directeur médical de la Fondation de recherche du cancer de Beverley Hills, en Californie. Il témoignait devant un sous-comité du Sénat qui a soulevé une vive controverse au cours d'une enquête d'un mois sur les dangers des contraceptifs oraux.

Soulignant cette controverse, un autre témoin a mis en doute le droit même du sous-comité d'entendre ces témoignages, le blâmant d'avoir été la cause d'une vague de demandes d'avortements. Il a déclaré que c'était un geste étourdi de tenter de prédire des dangers possibles.

"On ne peut arriver à une information scientifique par une approche démocratique ou par un vote majoritaire," a déclaré le Dr Albert Schulman, professeur associé d'obstétrique et de gynécologie au collège de médecine Albert Einstein, de New York.

"Les pilules, a déclaré le Dr Schulman, sont probablement les médicaments qui ont été examinés le plus soigneusement de toute l'histoire de la médecine et on nous a incités à en rechercher tout effet dangereux, permanent ou significatif".

Rejetant toute tentative de prédire si la pilule causera le cancer dans 20 ans ou moins, le Dr Schulman: "Cette sorte de raisonnement ne peut s'appliquer. Parce que dans ce cas, l'usage de la pénicilline n'aurait été permis que depuis deux ou trois ans et des millions de personnes en auraient été privées."

Le Dr Schulman avait été convoqué à la demande des membres républicains de sous-comité. Les Républicains ont fortement critiqué les séances du sous-comité.

"Si de telles audiences doivent être tenues, a dit le Dr Schulman, je crois que le comité devrait choisir soigneusement toutes les personnes qui sont invitées à témoigner et à examiner leurs dépositions."

Le Dr Cutler, qui a expliqué qu'il avait commencé à se spécialiser dans le cancer entre 1924 et 1931 à l'hôpital Memorial Cancer de New York, a déclaré qu'il espérait que ses craintes relativement à la pilule s'avéreraient sans fondement.

"Mais c'est là un coup de dé qu'il est difficile de justifier étant donné le grand nombre de femmes qui courent des risques.

Le Dr Cutler n'a pas cependant recommandé de défendre l'emploi de la pilule, disant qu'elle "n'était ni assez dangereuse pour être condamnée à première vue, ni assez sûre pour être prescrite comme panacée universelle."

"Il me semble que la politique officielle et une médecine sûre devraient établir que les doses les plus basses possible de la pilule ne soient prises que durant deux ou trois ans et seulement pour espacer les naissances et on devrait empêcher les femmes de se servir de la pilule comme d'une forme de stérilisation chimique".

CHFA - 680kcs CBXY - 1490kcs

HORAIRE

EN VIGUEUR
JUSQU'EN AVRIL -

Le dimanche

6:55 - Ouverture
7:00 - Radio-journal
7:05 - Le livre par excellence
8:00 - La foi vivifiante
8:15 - Le chant joyeux
8:30 - Prog. en cri
9:00 - Prog. italien
11:00 - Messe dominicale
12:00 - Musique en dînant
12:15 - Nouvelles
12:25 - Sports
12:30 - Kiosque à musique
1:00 - Crescendo
3:30 - Chants de grâce
4:00 - Radio-journal
4:05 - La bourse et la vie
4:30 - Mille et une notes
5:00 - Formule J
6:30 - Cabaret du soir qui penche
8:30 - Radio-journal et sports
8:40 - Sérénade
9:00 - Father Justin Rosary Hour
10:00 - Prog. ukrainien
10:30 - Romance et musique
12:00 - Nouvelles, sports et Météo
12:05 - Méditation
12:07 - Fin des émissions

Du lundi au vendredi

6:55 - Ouverture
7:00 - Nouvelles
7:03 - Sports et Météo
7:05 - Radio-Réveil
7:30 - Nouvelles
7:35 - Radio-Réveil
8:00 - Nouvelles
8:10 - Sports
8:15 - Méditations
8:20 - Radio-Réveil
8:28 - Nouvelles
8:30 - Radio-Réveil
9:00 - Nouvelles
9:04 - Le Père Legault écoute
9:30 - Les joyeux troubadours
10:00 - Nouvelles
10:03 - Place aux femmes
11:00 - Le monde maintenant
11:30 - Au gré du vent
12:00 - Douze à la une
1:00 - S'il vous plaît
2:45 - Chansonnettes
3:00 - Ranch 680
4:00 - De tous les coins du monde
4:20 - Sports
4:25 - Micheline et compagnie
5:00 - Nouvelles
5:05 - Micheline et compagnie
6:00 - Présent
6:30 - Chapelet
6:45 - Un homme vous écoute
7:00 - Salut les copains
8:30 - Radio-journal
8:40 - Présent écoute
9:00 - Selon le jour

Changements quotidiens

LUNDI -
9:00 - Prog. ukrainien
10:30 - Nouvelles
10:33 - Sur toutes les scènes du monde
12:00 - Nouvelles de Radio-ouest
00:05 - Méditations
00:07 - Fin des émissions

MARDI -
9:00 - Sérénade
10:00 - Radio-journal
10:03 - Des livres et des hommes
10:30 - Orchestre symphonique

MERCREDI -
9:00 - Sérénade
10:00 - Radio-journal
10:03 - Mercredis de la musique

JEUDI -
9:00 - Prog. italien
9:30 - Sérénade
10:00 - Nouvelles
10:03 - Eloges
10:30 - Expérience des autres
11:30 - Horizons

VENDREDI -
9:00 - Prog. allemand
10:30 - Documents
11:30 - Récital du réseau

Le samedi

6:55 - Ouverture
7:00 - Nouvelles
7:03 - Sports et météo
7:05 - Musique en tête
7:30 - Nouvelles
7:35 - Musique en tête
8:00 - Nouvelles
8:05 - Sports
8:10 - Méditations
8:15 - Aujourd'hui dans l'histoire
8:28 - Nouvelles
8:30 - Musique en tête
9:00 - Nouvelles
9:05 - Musique en tête
9:30 - Tel quel
11:00 - Radio-journal
11:15 - Radio-Bambino
11:35 - Tante Lucille
12:05 - Musique en dînant
12:15 - Nouvelles
12:25 - Sports
12:30 - Kiosque à musique
2:00 - Au temps du 78
3:00 - Ranch 680
4:00 - Radio-journal
4:10 - A votre service
4:30 - Les chansonniers sont là
5:30 - Temps libre
6:00 - Nouvelles
6:05 - Une vedette et ses chansons
6:30 - Chapelet
6:45 - Votre choix
7:00 - Samedi jeunesse
8:30 - Radio-journal
8:40 - J'ai tant dansé
9:10 - Jazz en liberté
10:00 - Nouvelles
10:03 - Salut les copains
11:03 - Surprise party
12:00 - Nouvelles de Radio-ouest
12:05 - Méditation
12:07 - Fin des émissions

Comme au temps de Romulus et Remus... Cette petite Russe pose en compagnie de sa compagne préférée, une louve de neuf mois qu'elle a adoptée.

On décide à 14 ans

MONTREAL - Un enfant qui ne manifeste pas sa ferme intention de devenir artiste vers l'âge de 14 ans, ne choisira probablement pas cette carrière, au dire de la psychologue montréalaise Stéphanie Dudek.

Elle a interviewé une quarantaine d'artistes canadiens dont le travail est couronné de succès, et la plupart d'entre eux ont commencé à faire des esquisses dès l'âge de sept ou huit ans, bien avant de prendre une décision quant au choix d'une carrière.

L'étude de Mme Dudek a cependant révélé qu'un grand nombre d'artistes canadiens semblent voir la vie et le monde actuel d'un oeil pessimiste.

La psychologue a également noté que le succès ne leur monte pas à la tête, et parfois ils ne croient pas à leur réussite. Et pourtant, elle n'a interrogé que des artistes de renom, figurant sur une liste dressée par le Conseil des arts du Canada.

Ces artistes, hommes et femmes, sont d'accord pour dire que s'il fallait choisir entre leur carrière artistique et l'amour ils choisiraient les arts.

Mme Dudek, docteur en psychologie, et professeur adjoint à l'Université de Montréal, est l'épouse du poète Louis Dudek.

Horaire spécial du Vendredi Saint à CHFA

6:55 - Bonjour et à notre horaire
7:00 - En ce Vendredi Saint
7:30 - Nouvelles
7:35 - En ce Vendredi Saint
8:00 - Nouvelles
8:05 - Sports
8:10 - Méditations
8:15 - En ce Vendredi Saint
8:30 - Chorale de Bach
9:00 - Météo
9:01 - Père Legault
9:29 - Intermède
9:31 - Joyeux Troubadours
10:00 - Tendrement
10:30 - Pain quotidien
11:00 - Radio-journal
11:05 - Musique sacrée
11:45 - Intermède
12:00 - Douze à la une
1:00 - Monologue sur le mot du Christ
1:30 - Missa pro defunctis
2:00 - Passion (St-Luc)
3:00 - Les sept paroles du Christ (Haydn)
4:00 - Radio-journal
4:10 - Images
4:30 - Musique du Vendredi Saint
6:30 - Chapelet
6:45 - Un homme vous écoute
7:00 - Récital du réseau
7:30 - Documents
8:30 - Radio-journal
8:35 - Sérénade
9:00 - Prog. allemand
10:30 - Chefs-d'oeuvre de la musique
12:00 - Nouvelles, méditation, hymne national



télévision télévision télévision télévision télévision



Les Beaux Dimanches

Un opéra bilingue, "Louis Riel" de Harry Somers dans une mise en scène et une distribution prestigieuses

Louis Riel, opéra en trois actes et 17 scènes du compositeur canadien Harry Somers, sera présenté en couleur à la chaîne française de télévision de Radio-Canada dans le cadre des **Beaux Dimanches,** le 22 mars à 20 h 30.

Chanté en français et en anglais, cet opéra, présenté en octobre dernier au réseau anglais de Radio-Canada, avait été commandé au compositeur par la fondation Floyd S. Chalmers, à l'occasion du Centenaire de la Confédération. Cette oeuvre, montée par la Canadian Opera Company, remporta alors un immense succès à Toronto et Montréal. C'est avec la plupart des membres de la compagnie qui créèrent l'opéra que fut enregistrée cette production télévisée d'une durée de deux heures et demie.

Le personnage central de l'opéra, Louis Riel, est incarné par le baryton canadien Bernard Turgeon, qui s'y est parfaitemen identifié et qui est demeuré le seul titulaire du rôle depuis sa création à l'O'Keefe Centre de Toronto. On peut d'ailleurs dire que Bernard Turgeon semblait en quelque sorte prédestiné à incarner le héros métis du XIXe siècle, car à l'époque où il étudiait au collège de Saint-Boniface, il passait chaque jour devant la tombe de Riel. Plus récemment, après la création de l'opéra, lors d'une tournée dans l'ouest, il s'arrêtait à Saint-Boniface pour y recueillir davantage d'information sur le personnage. Au cours d'une entrevue accordée lors de la présentation à la télévision anglaise, Bernard Turgeon exprimait ses vues sur l'affaire Riel en ces mots: «Tout ce qu'il a fait, disait-il, il l'a fait pour son peuple.» Selon l'artiste, si les événements que l'on sait s'étaient déroulés seulement quelques années plus tard, toute l'histoire de l'Ouest canadien aurait été bien différente. Mais, à cause de l'époque, à cause de la situation politique dans l'Est, les événements ont suivi le cours du destin.

Outre Bernard Turgeon, l'opéra *Louis Riel* met en scène une brillante distribution qui se compose de Patricia Rideout (Julie, mère de Riel), Mary Morrison (sa soeur Sara), Roxolana Roslak (Marguerite, sa femme), Joseph Bouleau (Monseigneur Taché), Donald Rutherford (sir John A. Macdonald), Maurice Brown (le juge), John Arab (l'avocat de Riel), Paul Trépanier (sir Georges-Etienne Cartier), ainsi que Howell Glynne, Peter Milne, David Astor, Thomas Park, Alan Crofoot, Robert Glover, Garnet Brooks, Lloyd Dean, Oskar Raulfs, André Lortie, Jacques Lareau, David Geary, Steven Henrikson, Herman Rombouts, Wilmer Neufeld, Donald Young, Robert Jeffrey et Danny Tait.

C'est Lloyd Bradshaw qui dirige les choeurs, et l'orchestre est sous la direction de Victor Feldbrill, qui, jusqu'à maintenant, a dirigé toutes les représentations de l'opéra. Au sujet de l'oeuvre de Somers, Victor Feldbrill disait: «Je pense que c'est là ce qu'un opéra devrait être — une expérience théâtrale complète.»









Dans l'ordre habituel: Bernard TURGEON et David ASTOR; Donald RUTHERFORD et Joseph ROULEAU; Bernard TURGEON et Thomas PARK, ainsi que quelques autres interprètes de «Louis Riel».

Harry Somers a composé la musique de *Louis Riel* sur un livret de Mavor Moore qui a fait appel à Jacques Languirand pour la partie française du texte car l'opéra est chanté en anglais et en français et les personnages s'expriment dans la langue qu'ils auraient employée suivant les différentes scènes. Le livret retrace la vie tumultueuse et les luttes du fier leader métis et principalement les rébellions de 1869-70 et de 1884-85, ainsi que le procès qui le condamna. L'action se déroule donc tantôt à fort Garry, tantôt à Ottawa, puis au Montana pendant l'exil de Riel, puis à Frog Lake, Saskatchewan, et enfin à la cour de Régina.

Pour la production télévisée de l'opéra *Louis Riel,* réalisée à Toronto par Franz Kraemer, la mise en scène a été faite par Léon Major qui dirigea également la mise en scène au théâtre. Les décors sont de Murray Laufer et les costumes de Marie Day.

Au sujet de la présentation de *Louis Riel* à la télévision, le réalisateur Franz Kraemer disait, au moment de la réalisation: «On se devait de présenter *Louis Riel* à la télévision, car c'est là le premier opéra canadien à succès. C'était cependant chose fort difficile à réaliser pour plusieurs raisons. L'utilisation à la scène de diapositives comme toile de fond ne pouvait se faire à la télévision, aussi nous avons dû repenser les décors. A la scène, l'opéra fut présenté de façon plus stylisée. La version télévisée devait être plus réaliste...» Parlant ensuite des problèmes au point de vue musical et d'une foule d'autres détails, le réalisateur terminait en disant: «Il aurait été impossible de réaliser une oeuvre aussi moderne que celle-ci à la télévision sans l'excellente équipe d'artistes avec laquelle nous avons travaillé».

Madeleine Brabant

Zoom

Jean-Pierre Ferland vous charmera par des chansons nouvelles ou connues

Découragés, désespérés, déprimés, défaillants, angoissés et timides, secouez-vous. **Zoom** vous présentera un récital en couleur d'une heure, avec l'auteur-compositeur-interprète Jean-Pierre Ferland.

Cette émission, réalisée par Richard Martin assisté de Gisèle Legaré, sera télévisée le dimanche 22 mars à 19 h 30, au réseau français de Radio-Canada.

C'est un Jean-Pierre Ferland tout revigoré qui exécutera ce spectacle total, ce spectacle de participation. Rapide, tendre, agressif, mélancolique, enlevé, ce **Zoom** nous découvrira un Jean-Pierre Ferland qui atteint une dimension nouvelle, une dimension plus humaine: celle d'un auteur-compositeur-interprète qui explore des voies inconnues, celle d'un artiste qui veut exprimer les espoirs et les regrets d'une génération qui voudrait vivre une vie renouvelée, une vie en plein accord avec ses aspirations de liberté et de fraternité.

Au programme de ce **Zoom,** Jean-Pierre Ferland a inscrit douze chansons et un monologue. Côté chansons, mentionnons *Journal intime,* un numéro d'ouverture mi-chanté mi-parlé dans lequel Ferland renouvelle son style et son approche du public. *Mon ami* est une ballade composée pour consoler un copain dans l'épreuve, *T'appelles ça vivre* chante avec humour l'histoire des jeunes d'aujourd'hui qui vivent de «mari» et d'amour. *Un peu plus loin,* c'est une chanson que l'on pourrait dédier aux astronautes ainsi qu'à ceux qui travaillent pour le progrès humain. *La Pensée du jour* est une chanson de participation, à la fois mordante et mélancolique. Et c'est sur un air nostalgique que Jean-Pierre Ferland chantera *Qu'êtes-vous devenues, mes femmes?*

La première partie de ce récital s'achèvera par un monologue sur les tournées, décrivant les grandeurs et les misères de ces voyages dans les villes des plus lointaines.

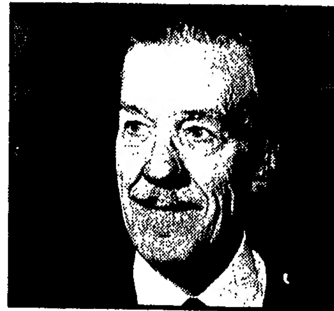


La première chanson de la deuxième partie de ce **Zoom** s'intitule *Ma conscience.* C'est un air de reproche qu'elle nous fera entendre par une voix intérieure qui dresse le bilan des années vécues. *La Grande Mélodie* exprimera par sa musique et ses paroles une belle et tendre histoire d'amour, avant que Jean-Pierre Ferland interprète la chanson qui lui a valu les honneurs de l'académie Charles-Cros: *Je reviens chez nous.* Cette dernière ballade sera suivie d'une chanson fantaisiste: *Avant de m'assagir.* Et vous aurez deviné juste en pensant que *la Grosse Berthe* sera une chanson drôle. Enfin, Jean-Pierre Ferland terminera son récital par un numéro de production intitulé *God Is American,* un hommage à tous les citoyens du monde.

A Zoom, Jean-Pierre Ferland sera accompagné par un orchestre de quatre musiciens dirigés par Frank Dervieux.

Les Belles Histoires

Paul Guèvremont l'étranger



La curiosité s'emparera des habitants des Pays d'en haut en même temps que des téléspectateurs, lors du prochain épisode des **Belles Histoires,** le lundi 23 mars à 19 h 30. En effet, quoi de plus mystérieux qu'un étranger circulant dans le pays et refusant de donner son nom? Chacun ira de ses hypothèses concernant le nouveau venu. S'agit-il d'un employé du gouvernement venu vérifier les livres de Séraphin? S'agit-il d'un inspecteur d'auberge? Ce qui met le Père Ovide sur ses gardes. Qu'y a-t-il aussi dans la petite valise qui ne le quitte jamais?

L'étranger se promènera, rencontrera Alexis, Bidou, Nanette, la Scole, Séraphin, Florent Chevron. Il jouera même une partie de dames avec le Père Chevron. Un seul dans tout le «canton» reconnaîtra cet homme grand, droit, dans la soixantaine. Il s'agit de François-Xavier Laloge, et tous deux parleront du bon vieux temps. **Cette conversation fera d'ailleurs surgir chez les téléspectateurs une foule de souvenirs, des personnages tels que le docteur Cyprien, Pit Caribou et bien d'autres qui eurent au cours des années une grande importance dans le déroulement des Belles Histoires.**

Ce nouveau personnage, cet étranger, sera incarné par Paul Guèvremont.

Dossiers

Maisons de la culture en France

On a vu, dans les précédents **Dossiers** sur les centres culturels du Québec, «la position du problème», l'opposition entre la fédération des centres culturels du Québec et le ministère des Affaires culturelles. On a vu comment fonctionnent (ou ne fonctionnent pas) ces établissements construits en 1967 aux quatre coins du Québec à coup de millions: 60 édifices en tout.

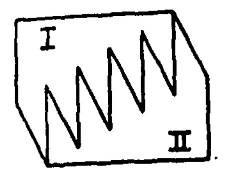
Le jeudi 26 mars à 22 h 30, à la télévision de Radio-Canada, Dossiers ira voir ce qui se fait notamment en France, où les centres culturels deviennent des «maisons de la culture». D'abord, on verra la place qu'occupent ces maisons dans l'infrastructure socio-culturelle de ce pays. A titre d'exemple, deux maisons de la culture seront étudiées: à Amiens, et au Havre.

PROPRETE...

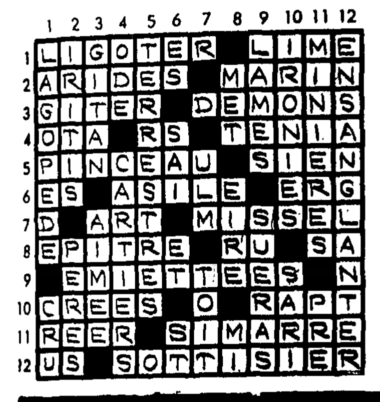
Le vieux général a fait sa carrière aux colonies et il craint beaucoup les microbes. Invité un jour chez la marquise de Merluron, il se met à table et aussitôt prend son verre et l'essuie avec sa serviette. Le maître d'hôtel se précipite et change le verre. Le général essuie le second verre. Le maître d'hôtel le remplace par un troisième verre. Alors, le général soudain en colère:

-Ah, ça, mon garçon, avez-vous la prétention de me faire essuyer tous les verres de la maison?

CASSE-TETE



MOTS CROISÉS



VOTRE HOROSCOPE

BELIER du 21 mars au 20 avril

Vous risquez d'avoir des complications financières. Examinez attentivement le travail de vos employés. Aidez votre famille, cela pourra vous être remis. Détendez-vous.

TAUREAU du 21 avril au 20 mai

Comparez votre travail, à celui de vos compétiteurs et examinez vos méthodes. Le Succès sentimental et financier vous attend. Ne taxez pas vos forces physiques.

GEMEAUX du 21 mai au 21 juin

Achevez toujours les choses que vous entreprenez. N'acceptez pas les conseils de gens ignorant vos conditions de travail. Soyez poli mais ferme avec les membres de la famille de d'un ami. N'abusez pas d'alcool.

CANCER du 22 juin au 22 juillet

Evitez surtout les décisions relevant du hasard. Procédez avec fermeté vis à vis d'une personne aimée. Fréquentez votre famille. Vous avez besoin de repos.

LION du 23 juillet au 23 août

Surveillez une situation défavorable, et ne dépensez pas inutilement. Ne mêlez jamais le coeur et les affaires. Reposez-vous, avant qu'il ne soit trop tard.

VIERGE du 24 août au 22 sept.

Maintenez votre position, en affaires financières et ne courez de risque inutile. Attention aux mauvais compagnons. Vous avez grand besoin de repos.

BALANCE du 23 sept. au 23 oct.

Mesurez vos chances, avant de vous lancer. Analyser l'aide que certaine personne intime peut apporter. N'éliminez pas la famille. Suivez attentivement le régime imposé.

SCORPION du 24 oct. au 22 nov.

Evitez les décisions brusques et les échanges d'argent: examinez attentivement ces opérations. Vous vous inquiétez à tort de la fidélité d'une personne aimée. Détendez-vous.

SAGITTAIRE du 23 nov. au 21 déc.

Méfiez-vous de certaines gens qui prétendent connaître des gens influents. Eloignez-vous d'une personne trop séduisante. Demeurez en bon terme avec votre famille. Aucun exercice physique violent.

CAPRICORNE du 22 déc. au 20 janv.

Pesez tous les avantages et désavantages avant de décider. Faites preuve d'initiative avec de nouvelles connaissances. Attention aux influences héréditaires.

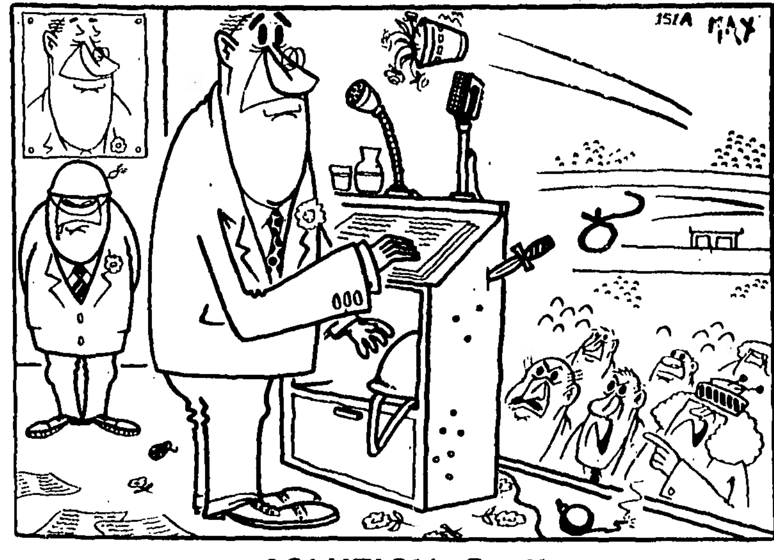
VERSEAU du 21 janv. au 19 fév.

Attention aux excès de confiance, mais profitez d'une opportunité exceptionnelle. Soyez prudent et discret avec une personne aimée. Eloignez-vous de l'alcool.

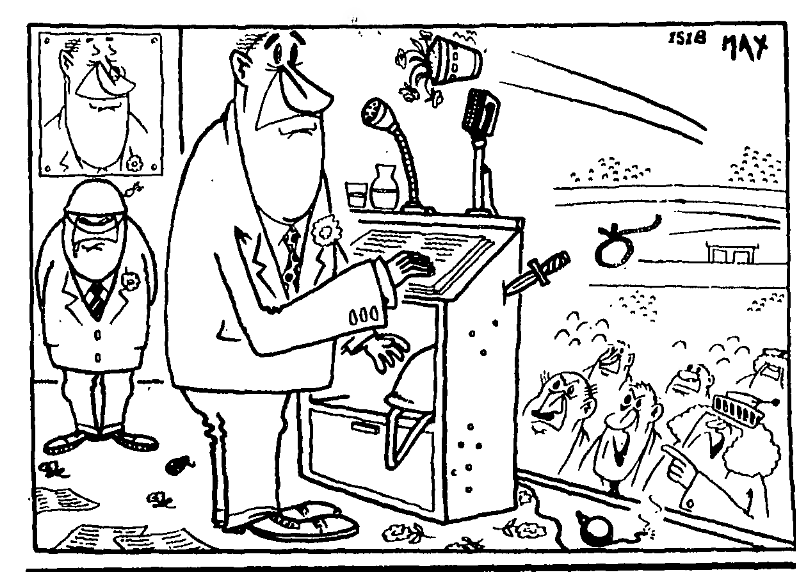
POISSONS du 20 fév. au 20 mars

Faites preuve de jugement, surtout à ce temps-ci. Surveillez les conseils de gens sans grande expérience. Ne vous fiez pas personnes séduisantes. Dormez davantage, au grand air.

"LES HUIT ERREURS"



SOLUTION P. II



Devinette

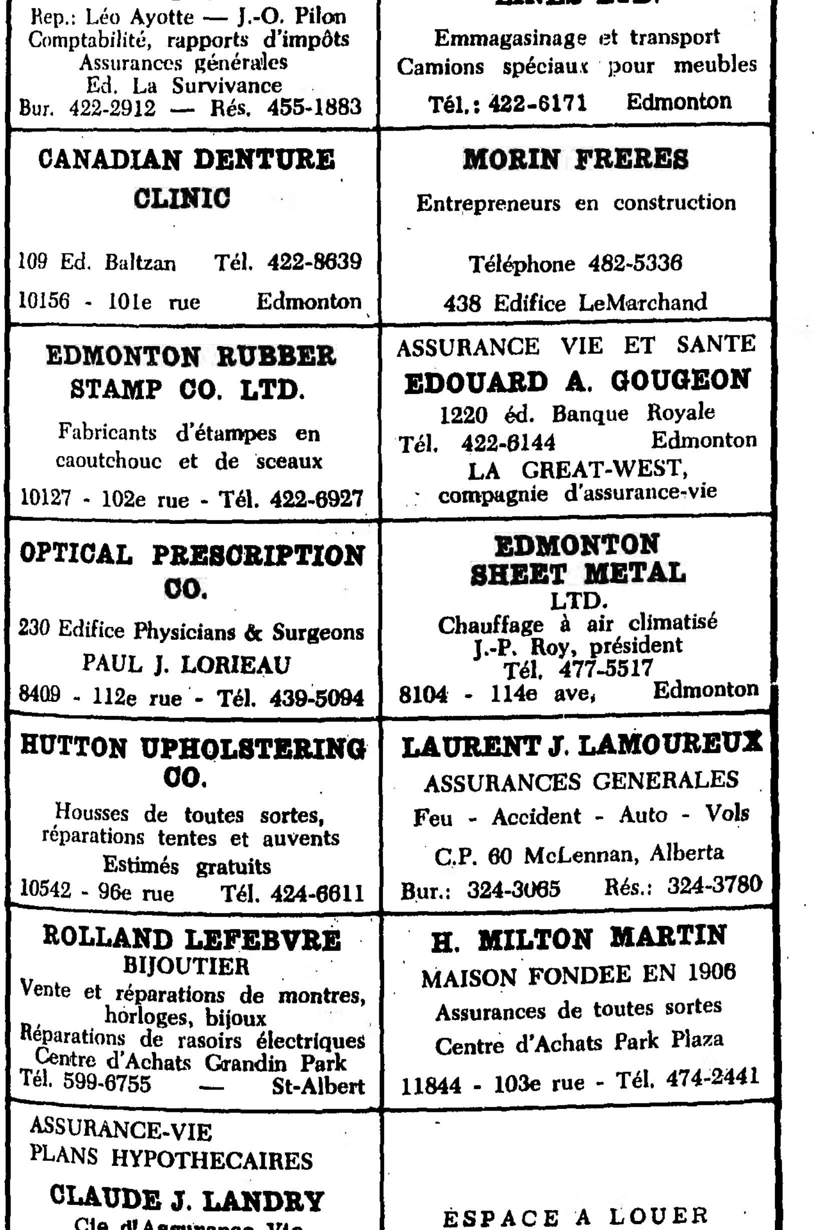
1 MORSE
2 MARCONI
3 EDISON
4 DONATI
5 STEPHENSON

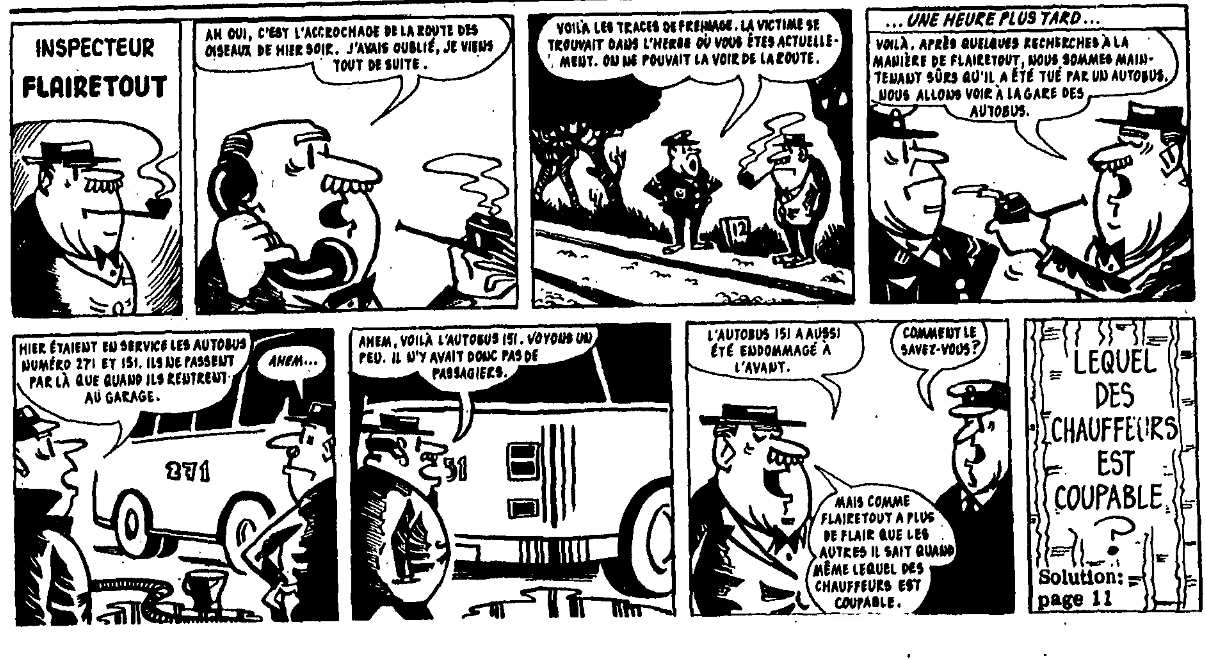
A B C D E

441

Savez-vous quels sont les inventeurs des choses indiquées à côté? Pour vous rendre la tâche un peu plus facile, nous avons indiqué leurs noms à gauche. A vous maintenant de dire qui a inventé quoi.

SOLUTION: 1-C, 2-B, 3-D, 4-E, 5-A.





"Le contrôle du crédit sera intolérable"

Le critique financier de l'Opposition officielle aux Communes, M. Marcel Lambert (PC - Edmonton-Ouest) a soutenu que le contrôle du crédit à la consommation que se propose d'instaurer le gouvernement fédéral en vue de combattre l'inflation "sera intolérable et engendrera du chômage".

Dans ses premières réactions au discours du budget du ministre des Finances, M. Edgar Benson, le député a précisé que les restrictions au crédit de consommation suggérées dans le discours du budget auront pour conséquences de réduire la consommation, et partant, la production pour "conduire fatalement à une augmentation du chômage."

M. Lambert a ajouté que ces "résultats fâcheux" se feront sentir principalement au Québec et en Ontario, les provinces qui produisent le plus de biens à la consommation.

Il a dit que le taux de chômage est présentement trop élevé au Québec pour lui imposer, en plus, un contrôle au crédit de la consommation.

Faisant allusion à la récente déclaration du ministre de l'Expansion économique régionale, M. Jean Marchand, d'encourager le développement économique, M. Lambert a dit que "d'un côté, un ministre veut aider le Québec et de l'autre, le ministre des Finances fait en sorte de ralentir la croissance de cette province."

Le député d'Edmonton-Ouest a déploré "une grave omission" du discours du budget; rien n'a été prévu, selon lui, pour aider davantage les petits salariés et les vieillards.

M. Caouette

Pour sa part, le chef du Ralliement des Créditistes, M. Réal Caouette, a abondé dans le même sens que M. Lambert quand il a soutenu que le programme de restrictions du crédit à la consommation, s'il est mis en vigueur, contribuera à favoriser davantage le chômage.

"Il n'y a rien dans ce discours du budget. On se leurre quand on veut nous faire croire à la société juste alors que des restrictions du crédit à la consommation auront pour résultat d'empiler la marchandise à cause de l'incapacité des consommateurs de l'acheter", a-t-il dit.

Selon M. Caouette, cette mesure provoquera ainsi une augmentation de chômage en plus d'occasionner un plus grand nombre de faillites.

M. Stanfield

Le contrôle du crédit à la consommation représente une marque de non confiance à l'endroit de la Commission des prix et revenus, estime le chef conservateur, M. Robert Stanfield.

Comme MM. Caouette et Lambert, il a exprimé l'avis que cette mesure sera de nature à accroître le chômage.

Le chef de l'Opposition s'est dit "très désappointé" du discours du budget.

M. Trudeau

Le premier ministre Pierre Elliot Trudeau a expliqué aux journalistes que le gouvernement ne serait pas obligé d'adopter une législation de contrôle du crédit à la consommation si le phénomène de l'inflation cessait de lui-même.

Le chef du gouvernement a dit que "l'on attend les événements" avant de voir si une telle législation se révélera vraiment nécessaire.

Il a ajouté que le contrôle du crédit à la consommation constituerait un moyen de mater la montée inflationniste en forçant les consommateurs à dépenser moins d'argent.

CALGARY

Vendredi soir, le 20 février avait lieu l'assemblée annuelle des membres de la Caisse Populaire Ste-Famille. Les officiers et les membres des comités sont comme suit:

Gérant et sec.-trésorier: M. Roger Houle; président: M. Robert Plotkins; vice-prés.: M. Antonin Schmidt; directeurs: MM. Martin Boutet, Gilbert Despins, Daniel Danis, Bernard Despins, Ulric Dandurand.

Comité de crédit: MM. Roland Leclerc, Henri Rondeau, Roger Boiteau, Julien Labrosse, Edouard Lanctôt.

Comité de surveillance: MM. Denis Rey, Rod Handfield, Ed Côté, Guy Siroix et Mlle Raymonde Beaubien.

L'orateur invité était M. Paul Caron, avocat de la Caisse, qui nous donna quelques conseils légaux.

*****

L'assemblée annuelle des dames de la paroisse Ste-Famille se tiendra au sous-sol de l'église, mercredi, le 1er avril. Les billets pour le dîner sont en vente les dimanches après chaque messe et le soir même de la réunion.

*****

Souhaits de prompt rétablissement à Mme Alfred Boucher présentement hospitalisée.

Un succès...

(suite de la page 7)

Coeur Joie en Alberta. Si Sr Thérèse nous a fait connaître le mouvement, il ne faut pas oublier qu'il s'est implanté en terre albertaine et est ce qu'il est aujourd'hui, que grâce au dynamique dévouement d'un Président sans pareil, qui a su donner sa pleine mesure de travail et coordonner les efforts de beaucoup d'autres. Pour toutes les heures passées à l'organisation de rassemblements, à la préparation de chaleureuses réceptions pour les chorales de l'est qui nous visitaient, à la fondation et à la direction des Chantamis, bref à l'implantation d'A Coeur Joie chez-nous, A Coeur Joie te dit MERCI.

Je termine en offrant mes chaleureuses félicitations aux chefs de choeur et aux participants du Choeur à Coeur III. Je leur dis spécialement: "Continuez de faire du feu dans la cheminée, car je m'en reviens bientôt chez-nous!"

Albert La France